DEUXIÈME ANNÉE REVUE MENSUELLE N° 8 - MARS 1952

BRETAGNE

INDUSTRIELLE COMMERCIALE AGRICOLE

POUR LE DEVELOPPEMENT *de l'Ouest économique*

ABONNEMENT 1 AN : 1.500 FRS -:- LE NUMÉRO : 150 FRS

106, BOULEVARD MALESHERBES - PARIS 17e -:- TÉLÉPHONE : WAGRAM 00-60

N° 8 - FÉVRIER 1952

Sommaire

BRETAGNE INDUSTRIELLE COMMERCIALE ET AGRICOLE

Rédaction, Administration :
106, BOUL. MALESHERBES
PARIS-17e
TÉLÉPHONE : WAGRAM 00-60 à 62

CENTRES DE LIAISON

CHAMBRE DE COMMERCE DE NANTES (LOIRE-INFÉRIEURE).
OFFICE DÉPARTEMENTAL DES GROUPEMENTS PATRONAUX DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, 1, RUE ARSÈNE-LELOUP, NANTES.
CHAMBRE DE COMMERCE DE QUIMPER (FINISTÈRE).
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES D'ILLE-ET-VILAINE, 49, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, RENNES.
CHAMBRE DE COMMERCE DE RENNES (ILLE-ET-VILAINE).
CHAMBRE DE COMMERCE DE LORIENT (MORBIHAN).
FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU MORBIHAN, CHAMP DE MANŒUVRE, LORIENT.
CHAMBRE DE COMMERCE DE BREST (FINISTÈRE).
CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC (CÔTES-DU-NORD).
CHAMBRE DE COMMERCE DE MORLAIX (FINISTÈRE).
CHAMBRE DE COMMERCE DE FOUGÈRES (ILLE-ET-VILAINE).
CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-MALO (ILLE-ET-VILAINE).

■

ABONNEMENT A L'ANNÉE : 1.000 FRANCS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES
106, BOULEVARD MALESHERBES - PARIS
C. C. P. 4158-39

- **METTRE L'OUEST EN VALEUR,** par Robert Buron, Ministre des Affaires Economiques ... 2
- **C'EST AUX BRETONS DE CONSTRUIRE LEUR AVENIR,** par J.-F. Gravier, Agrégé de l'Université, Conseiller technique au Commissariat Général au Plan ... 5
- **L'ASPECT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'AGRICULTURE EN HAUTE-BRETAGNE,** par M. Prod'homme, Président de la VIe Région économique, Président de la Chambre de Commerce de Rennes ... 9
- **LA VIE ECONOMIQUE** ... 13
- **LES PORTS DE PECHE DU SUD-FINISTERE,** par M. Le Port, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du Finistère ... 16
- **NANTES, PORT CHARBONNIER,** par le Service d'Information de la Chambre de Commerce de Nantes ... 19
- **L'ACTIVITE DES SOCIETES** ... 22
- **LA RENAISSANCE DE BREST** ... 25
- **LES PETITES CHAUDIERES DE CONSERVERIES** ... 28
- **LA PREPARATION DES SOIES DE PORC EN BRETAGNE** ... 29
- **INFORMATIONS** ... 31
- **PETITES ANNONCES** ... 32

Mettre l'OUEST en valeur

par **Robert BURON**
Ministre des Affaires Economiques.

Depuis six mois, je suis avec curiosité et intérêt la publication de *Bretagne Industrielle, Commerciale et Agricole*. En révélant les richesses insoupçonnées de la France de l'Ouest, cette publication œuvre utilement à sa mise en valeur. La réalisation des projets qu'elle soutient doit engendrer une plus grande activité économique et, par voie de conséquence, une élévation du niveau de vie chez les habitants de cette région.

En ma double qualité de ministre des Affaires économiques et de représentant d'un département situé sur les Marches bretonnes, je voudrais indiquer les raisons pour lesquelles j'estime que cet effort doit être poursuivi.

Mes préoccupations obéissent à des motifs d'ordre politique et économique que j'ai eu l'occasion d'exprimer à de nombreuses reprises devant les organisations professionnelles responsables de la région.

L'évolution du monde moderne conduit à examiner le plus souvent les problèmes non plus sous leur aspect national, mais plutôt sous leur aspect local et international. Là où une solution ne peut plus constituer un règlement acceptable à l'échelon national, elle devient possible à l'échelon régional ou international.

Le cadre national est devenu, ou trop vaste ou trop étroit, pour régler la plupart des problèmes qui se posent au Gouvernement. Tantôt, il convient d'accorder une plus large initiative, une plus large indépendance et, par là même, des responsabilités plus étendues aux collectivités communales et régionales; tantôt, au contraire, il apparaît nécessaire que plusieurs nations s'unissent pour mettre en commun et exploiter leurs richesses naturelles qui, le plus souvent, sont complémentaires.

Traiter les problèmes économiques à l'échelon qui leur convient, c'est le premier mobile d'une attitude qui se justifie également par des motifs sociologiques et techniques.

Dans l'Ouest, comme dans presque toute la France — mais à un degré fort heureusement moins important — on constate et on déplore le dépeuplement des campagnes, la décadence de certaines villes provinciales. Ces phénomènes ont fait l'objet de multiples études; ils sont liés aux difficultés rencontrées par plusieurs catégories sociales et qui entraînent la disparition progressive d'un grand nombre d'artisans, la fermeture des petites entreprises industrielles et commerciales, la gêne de nombreuses exploitations agricoles.

C'est, en un mot, l'affaiblissement des classes moyennes françaises, qui ont cependant constitué dans le passé la fraction la plus stable et la plus solide.

Ces éléments — petits patrons ou travailleurs industriels — ne trouvant plus suffisamment d'emplois ou de débouchés dans leur village natal, vont « chercher fortune » dans les grandes cités en nombre de plus en plus considérable, accélérant ainsi le processus de prolétarisation urbaine et de concentration industrielle.

Il est indispensable que ces catégories défavorisées s'adaptent à l'état économique actuel et trouvent la possibilité de vivre dans les régions dont ils sont originaires.

Par un juste retour des choses, l'évolution de la technique doit leur être favorable. Si la concentration urbaine du XIXe siècle a été causée par l'avènement de la machine à vapeur, la décentralisation industrielle de la deuxième moitié du XXe siècle peut naître par l'utilisation de l'énergie électrique fournie par des centrales hydrauliques, thermiques, marée-motrices, voire même dans un proche avenir, atomiques.

Grâce à l'électricité, l'industriel ou l'artisan d'aujourd'hui n'est plus obligé de se transporter sur les lieux de sa source d'énergie.

Enfin, les progrès de la technique dans le domaine des échanges commerciaux nous permettent de constater que le département — circonscription administrative — ne répond plus aux conditions économiques de l'heure. Dans la plupart des cas, les échanges se font d'une région économique à une autre et ces courants ne tiennent aucun compte des frontières départementales arbitrairement et hâtivement tracées par l'Assemblée Constituante.

Bien au contraire, nous voyons, dans l'Ouest, des échanges interdépartementaux fort nombreux s'établir entre Saint-Malo et Dinan, Quimperlé et Lorient, Château-Gontier et Angers, etc., sans souci de ces barrières artificiellement créées.

Dans un cadre délimité par les richesses naturelles, les habitudes et les traditions communes, il est plus facile de faire fonctionner des organismes de production, des groupements ou des coopératives de vente indispensables pour assurer à nos produits agricoles des débouchés extérieurs stables, ou bien encore pour animer des associations destinées à assurer la défense des intérêts régionaux du commerce et de l'industrie.

Dans le même ordre d'idées, c'est à l'échelon régional que devra être conçu le nouveau plan d'équipement français dont l'objet essentiel sera de faciliter la déconcentration industrielle et de mettre en valeur les régions rurales, en tenant compte de leurs possibilités d'extension.

En adoptant cette méthode, on évitera certaines inégalités de la répartition des crédits d'investissement, comme cela s'était produit avant 1939 pour quelques départements, le Morbihan et la Mayenne, en particulier.

Cette politique des grandes régions économiques doit également renforcer les courants commerciaux, d'une part, entre régions limitrophes, d'autre part, avec les pays étrangers.

Les difficultés de ports comme Saint-Malo ou même Nantes résident souvent dans le manque de fret de retour qu'un arrière-pays plus étendu pourrait leur procurer. Rapidement les navires seraient plus nombreux, plus réguliers et les frets meilleur marché, et le bénéfice s'étendra à l'ensemble des départements de l'Ouest.

Raisons techniques, raisons commerciales, raisons humaines enfin, toutes concourent à donner à la Région Ouest une des places les plus importantes dans l'économie française et européenne de demain.

Au service de l'effort économique breton

industrie-service BRETAGNE

S. A. R. L. au capital de 600.000 francs

Spécialiste des questions industrielles et commerciales de la Bretagne

Vous apporte

10

BUREAUX AUXILIAIRES EN UN SEUL CORRESPONDANT PARISIEN

5 bis, Rue de Berri - BAL. 09-30

INFORMATIONS COMMERCIALES
OFFICE DES CHANGES
EXPORT — IMPORT
CONTENTIEUX COMMERCIAL
PUBLICITÉ

REPRÉS^ON AUPRÈS DES SERVICES PUBLICS
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
ORGANISATION INDUSTRIELLE (Brevets)
SERVICE FISCAL ET DE SOCIÉTÉS
TOURISME

ÉTUDES BANCAIRES ET FINANCIÈRES

C'EST AUX BRETONS de construire leur avenir

par J.F. GRAVIER
Agrégé de l'Université, Conseiller technique au Commissariat Général du Plan.

PUISQUE les élites bretonnes veulent aujourd'hui tenter un effort collectif de mise en valeur régionale, la réflexion la plus utile et la plus urgente doit évidemment porter sur les possibilités économiques de cette péninsule grande comme le Danemark, un peu plus vaste, mais trois fois moins peuplée que la Hollande (ce qui pose un premier point d'interrogation quant au « surpeuplement » breton).

Ces possibilités sont vite révélées par l'examen géographique ; la Bretagne, personnalité physique et humaine fortement dessinée, n'a pas à chercher longtemps ses vocations et son avenir. Elle est loin des grands marchés continentaux, des grandes circulations terrestres et des grands bassins houillers, sidérurgiques ou hydro-électriques, mais elle est proche du marché britannique, des grandes voies maritimes, et d'ailleurs pourvue d'excellents ports. Actuellement pauvre en énergie et en ressources minérales, l'utilisation de ses marées et de son minerai de fer peut un jour — assez lointain — se révéler économique. Ses terres, plus ou moins fertiles, généralement acides, sont cependant presque toutes cultivables et son climat est exceptionnellement favorable. La densité de sa population et sa vitalité démographique permettent, non seulement une agriculture très intensive, mais encore l'implantation d'industries plus exigeantes en main-d'œuvre qu'en kilowatts-heure et en matières premières pondéreuses.

Le malaise breton, qui se traduit par une émigration souvent massive, provient de ce que ces possibilités agricoles et industrielles ont été moins bien exploitées qu'en Flandre ou au Danemark, sauf dans quelques zones littorales (Nantes, Quimper, etc.) qui, bien qu'étant de loin les plus peuplées, sont les seules à ne pas souffrir du « surpeuplement ».

Le problème se pose donc en ces termes : peut-on développer dans toute la Bretagne une activité économique suffisante pour donner à cette population croissante un meilleur niveau de vie, de telle manière que l'émigration ne soit plus le résultat de la misère, mais seulement l'essaimage normal des « cadets de famille » ? La réponse, disons-le tout de suite, nous paraît être affirmative sans aucune réserve, **si les Bretons veulent bien s'aider eux-mêmes avec toute l'efficacité nécessaire.**

IL FAUT INTENSIFIER LA PRODUCTION AGRICOLE

Dans ce pays où l'on compte un travailleur-homme pour six hectares cultivés (et même pour cinq en Bretagne « bretonnante »), deux impératifs devraient commander l'effort agricole : **mise en valeur de toutes les terres exploitables, intensification maxima de la production.** Or, nous constatons que les « landes et friches » occupent en Bretagne 305.000 hectares, soit 11 % du territoire (20 % dans le Morbihan), tandis que les marais couvrent 50.000 hectares des meilleurs sols. Certes, les défrichements de landes ne réussiraient peut-être pas partout ; encore faudrait-il prendre la peine de boiser ce qui n'est pas cultivable. Mais les défrichements poursuivis depuis un siècle ont donné de tels résultats qu'on peut bien, dans l'ensemble, être optimiste ; il n'est que de voir ces landes de Pontivy, mauvais pacages avant 1914, qui produisent maintenant 20 ou 25 tonnes à l'hectare de pommes de terre de semence.

Quant aux marais de la Grande Brière, de Grand-Lieu, de Redon, etc., le moins qu'on puisse dire est que les populations intéressées n'ont pas appuyé avec enthousiasme les initiatives venues de l'extérieur. Pourtant ces basses terres, une fois assainies, se prêteraient aux plus riches cultures et pourraient peut-être faire vivre 10.000 familles paysannes qui, aujourd'hui, recherchent vainement une exploitation libre.

L'autre fait certain est que des milliers de petites fermes, trop exiguës dans le cadre des méthodes actuelles, pourraient être largement valorisées. Le premier « goulot d'étranglement » est le manque de chaux. La prospérité du littoral est due en grande partie aux amendements marins, mais on chaule fort peu dans les autres régions ; il n'existe pas, à notre connaissance, de four à chaux coopératif comme ceux de Gannat ou de Magny-en-Vexin, dont la construction a été financée par le Fonds de modernisation. Ce serait pourtant une des premières réalisations à entreprendre, elle permettrait, malgré la distance, de distribuer économiquement dans toute la péninsule des amendements provenant des gisements calcaires du bassin de Rennes.

La chaux, les engrais (dont la consommation a déjà bien progressé depuis quelques années), la sélection des semences seront, ici comme partout, les améliorateurs décisifs des rendements céréaliers ; on ne fait guère que 18 quintaux de blé à l'hectare dans l'ensemble de la Bretagne, alors que les meilleures exploitations dépassent 40 quintaux. Or, même dans le Finistère, les céréales occupent beaucoup plus de place (110.000 hectares) que les cultures de légumes et de pommes de terre de semence ou de primeur (46.000 hectares). Le très bel effort accompli récemment dans le domaine des plants de pommes de terre ne doit donc pas faire perdre de vue la situation encore déficiente de la polyculture classique.

Mais c'est probalement pour la production fourragère et l'élevage que les plus gros progrès restent à faire. Grâce à son climat, la Bretagne peut devenir une énorme fabrique de lait et de viande, dont les débouchés seraient en grande partie outre-Manche. Encore faut-il enseigner au cultivateur breton les assolements fourragers intensifs — racines ou tubercules, mais hybride et cultures

La Nouveauté à NANTES

Grands Magasins des

GALERIES LAFAYETTE

Rue du Calvaire — NANTES

Prix et Qualité...
...leur Meilleure Publicité !...

TOUTES LES NOUVEAUTÉS EN MÊME TEMPS QU'A PARIS

Au Vase de Sèvres

Allée Penthièvre et Place de l'Écluse
NANTES

LUSTRERIE

FAIENCE — VERRERIE

Grand choix de cadeaux

COMPAGNIE FRANÇAISE TISSUS

★

5, Rue de Feltre
NANTES
TÉL. 118-43

dérobées (le mélange ray-grass- escourgeon suivi de chou fourrager peut produire plus de 15.000 unités fourragères à l'hectare) —, l'exploitation rationnelle des prairies, etc. Encore faut-il qu'une alimentation plus riche en calcium et en acide phosphorique développe des vaches laitières mieux sélectionnées. Encore faut-il présenter des beurres de qualité, c'est-à-dire créer des laiteries coopératives. Encore faut-il que des abattoirs industriels et des fabriques de salaisons valorisent la production de viande. Là encore, les possibilités d'équipement offertes par la mise en œuvre du plan de modernisation n'ont été jusqu'ici que fort peu utilisées, car nul ne s'est soucié, apparemment, d'éduquer les producteurs et de vulgariser le progrès technique. Il est donc grand temps de susciter des villages-témoins, des cantons-pilotes, et de multiplier les instituteurs agricoles itinérants, plutôt que de se complaire en de stériles querelles politiques et confessionnelles.

Certes, il faut améliorer l'habitat rural, électrifier les fermes dispersées (les éoliennes pourraient d'ailleurs y aider beaucoup), établir des adductions d'eau, construire des chemins. Mais cet équipement sera d'autant plus rapide qu'une production agricole plus intensive, prenant exemple sur la Flandre et sur le Danemark, aura d'abord accru les revenus des cultivateurs. Nous estimons qu'en n'importe quel canton de Bretagne, des terres bien chaulées et bien fermées peuvent, avec les assolements cités plus haut, produire facilement de 200 à 300.000 francs de lait et de viande par an et par hectare ; ce qui, on en conviendra, résoudrait les problèmes de bien des petites fermes et de bien des communes « surpeuplées ».

LES POSSIBILITES INDUSTRIELLES DE LA BRETAGNE

Il reste que la Bretagne, même cultivée comme la Flandre ou la Hollande, présentera une main-d'œuvre disponible, en particulier une abondante main-d'œuvre féminine. Il faut donc aborder maintenant le problème de l'industrialisation.

On a parlé fréquemment — et dans cette revue même — d'un « handicap industriel » dont souffrirait la Bretagne. S'il s'agit de fabriquer de l'aluminium ou de l'azote, nous en sommes bien d'accord. Mais pourquoi vouloir à tout prix ces industries de base qui, au surplus, occupent relativement peu de personnel ? De même que les tragédiens veulent souvent jouer la comédie et réciproquement, certains revendiquent pour la péninsule bretonne des activités qui ne lui conviennent absolument pas, alors que la gamme de ses possibilités réelles est par ailleurs très riche. En effet, il n'existe aucune raison pour que ne prospèrent pas en Bretagne :

1° **des industries traitant les matières premières locales :** laiteries et abattoirs (déjà cités), conserveries de viandes, légumes et poissons (elles existent), industries du cuir, teillages et peut-être filatures de lin, filatures et tissages de genêt (appelés, semble-t-il, à un certain avenir), porcelainerie électro-technique (kaolin de Lorient), chimie du pétrole (raffinerie de Donges), etc...

2° **des industries d'équipement régional** (comme fut, à l'origine, la construction navale) : machines agricoles, outillage ménager, etc...

3° **toutes les industries « légères »** qui fabriquent des articles non grevés par le coût des transports : vêtement, petite mécanique et petite construction électrique, matières plastiques, etc...

Il est déjà prouvé que l'on peut connaître une belle réussite en fabriquant du papier à Quimperlé, des batteuses à Chateaubriant ou des briquets à Redon. Pourquoi n'en serait-il pas de même si l'on fabriquait des stylos à Ploërmel ou des appareils photographiques à Châteaulin ? Où est donc le « handicap industriel » ?

Si la Bretagne — spécialement la Bretagne occidentale — n'a guère attiré d'usines jusqu'ici, malgré ses ressources en main-d'œuvre, **c'est pour des raisons humaines beaucoup plus que pour des raisons techniques.** Il faut noter, sans doute, le manque de capitaux régionaux ; mais, en creusant plus loin, on est bien obligé de constater, dans certaines parties de la Bretagne, une absence presque générale d'initiative industrielle, une espèce d'inaptation séculaire à l'esprit manufacturier. Car il est trop facile d'invoquer une soi-disant infériorité de la main-d'œuvre bretonne pour justifier une politique de bas salaires qui n'a jamais caractérisé que les patrons incapables et qui n'a jamais abouti qu'à l'émigration des meilleurs éléments. Que l'ouvrier breton, bien formé, puisse valoir n'importe quel autre, la meilleure preuve n'en est-elle pas que Citroën crée une grande usine à Rennes au moment même où le nivellement géographique des salaires s'accentue ?

Cette heureuse réalisation contribuera, certes, à « couper la route de l'émigration bretonne ». Mais elle doit être complétée par beaucoup d'autres pour atteindre ce but. Et l'on doit plutôt souhaiter, désormais, l'implantation d'usines moyennes et petites dans les sous-préfectures et les chefs-lieux de cantons, de manière à équilibrer et à stimuler tout ensemble l'activité agricole, en évitant le déracinement et la prolétarisation. Cet équilibre idéal ne sera pas obtenu par le libre jeu des forces économiques ; le passé le prouve surabondamment. Il appartient donc aux élites bretonnes de réclamer et aux pouvoirs publics de créer une sorte de **fonds d'industrialisation** qui consentirait des prêts à long terme pour faciliter la création ou le développement d'usines et d'ateliers dans les localités retenues en accord avec les Services de l'Aménagement du Territoire. En fait, il suffirait qu'un milliard de crédit préférentiel fût distribué chaque année pendant cinq ou six ans pour transformer le visage économique de la Bretagne et arrêter complètement l'hémorragie humaine dont elle se plaint, si l'on poursuit parallèlement l'œuvre de modernisation agricole.

L'AVENIR DEPEND DE L'ACTION DES ELITES REGIONALES

Les données du problème breton se révèlent donc, finalement, assez simples. Les solutions dépendent surtout de l'action que sauront mener les élites régionales organisées. Elles peuvent se résumer ainsi :

a) effort massif pour la vulgarisation des meilleures méthodes de l'agriculture intensive ;

b) effort d'équipement coopératif portant sur l'approvisionnement en amendements calcaires et en engrais, et sur l'aménagement des laiteries coopératives et des abattoirs industriels ;

c) étude et réalisation d'un programme de mise en valeur des landes et des marais bretons, en vue de fournir des terres aux petits exploitants et aux jeunes ménages agricoles ;

d) étude, avec les Services du Génie Rural, d'un programme d'équipement rural accéléré (électricité, voirie, eau potable) comportant des ordres d'urgence ;

e) étude précise des localisations industrielles souhaitables en fonction des matières premières locales et des disponibilités en main-d'œuvre ; création d'un fonds d'industrialisation qui pourrait être alimenté partiellement par les collectivités départementales.

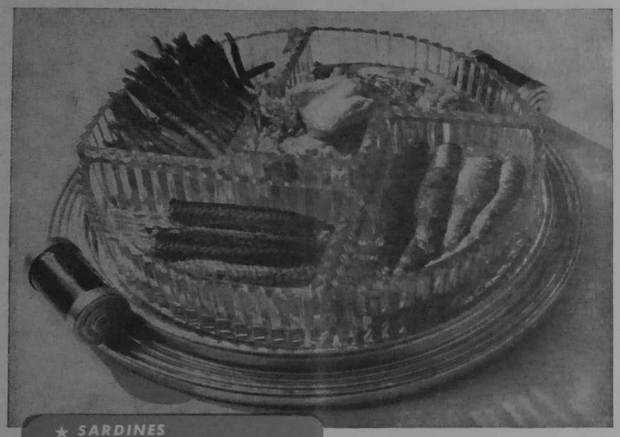

★ SARDINES
★ THON
★ HARICOTS VERTS
★ PETITS MAQUEREAUX
★ FILETS DE MAQUEREAUX

LES MEILLEURS HORS-D'ŒUVRE
viennent des

CONSERVERIES DE LA PETITE BRETONNE
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS J. DE LA VILLEFROMOY & Cie AUDIERNE (Finistère)

DIRECTION GÉNÉRALE ET DISTRIBUTION : 25, RUE D'ASTORG, PARIS (8e) — TÉL. : ANJOU 15-84

L'ASPECT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'AGRICULTURE EN HAUTE BRETAGNE

par M. PROD'HOMME
Président de la Chambre de Commerce de Rennes,
Président de la VIe Région Economique.

La prospérité économique de l'Ouest, et particulièrement de la Bretagne, repose en partie sur celle de l'agriculture. L'article paru dans le numéro d'octobre de « Bretagne Industrielle Commerciale et Agricole », sous le titre : « Le morcellement de l'exploitation agricole en Bretagne » m'apparaît l'amorce d'une discussion plus ample. En matière agricole, une grande prudence est nécessaire car le caractère social domine le caractère économique. On doit avoir toujours présent à l'esprit que la famille rurale constitue la base de notre pays, qu'elle est la cellule mère du peuple français : c'est un élément d'équilibre que l'on doit soigneusement sauvegarder.

Il peut paraître présomptueux pour un industriel de juger une activité étrangère à ses préoccupations habituelles. On peut, cependant, estimer que les étrangers perçoivent mieux les grandeurs, les défauts, et envisagent mieux les remèdes que ceux qui vivent constamment dans le milieu. Dans cette étude, je laisse de côté les riches régions de cultures maraîchères et de cultures spécialisées, et les constatations sont valables pour la Haute-Bretagne, c'est-à-dire la partie Est des Côtes-du-Nord et du Morbihan et, plus spécialement, pour l'Ille-et-Vilaine.

ABSENCE D'HOMOGENEITE...

Dans cette région, l'exploitation agricole se caractérise par la production des céréales (le blé est généralement la seule céréale vendue, les autres étant employées sur place pour le bétail), et par la production de lait, de viande et, accessoirement, de pommes. Les labours occupent généralement les deux tiers ou les trois quarts de l'exploitation, le reste étant affecté aux prairies naturelles.

On est frappé par l'absence d'homogénéité du terrain. Cependant, dans l'ensemble, les terres sont bonnes dans les arrondissements de Rennes et de Vitré, moyennes dans l'Ouest de l'Ille-et-Vilaine et la partie contiguë des Côtes-du-Nord, mauvaises dans l'arrondissement de Redon et dans la partie Est du Morbihan. La structure des fermes est également fort peu homogène ; leur importance est très inégale dans les mêmes communes, sur le même terrain. Dans le pays voisin de la Mayenne, dont les caractéristiques sont très proches de l'Ille-et-Vilaine, on trouve des fermes très homogènes, de 20 à 35 hectares, ce qui constitue un élément d'équilibre et de bien-être considérable pour ce département. On trouve, par contre, en Ille-et-Vilaine, côte à côte, des fermes de 40 hectares (quelquefois 80), voisinant avec des exploitations petites ou même minuscules de 15 à 2 hectares. Le nombre des exploitations apparaît partout considérable, mais il faut faire remarquer que dans certaines communes d'Ille-et-Vilaine, en particulier, la moitié de la surface est exploitée en grandes fermes de plus de 40 hectares entourées d'exploitations de toutes grandeurs. Dans l'ensemble, il y a une densité de population agricole très importante et très attachée à son pays.

... ET MORCELLEMENT EXCESSIF.

Dans l'état actuel de la culture, certaines caractéristiques se révèlent fort importantes pour la production et l'équilibre social agricole.

Dans son ensemble, la campagne se compose de champs fermés de haies et de talus et l'on peut très souvent constater que la moyenne des champs, sur un kilomètre carré, varie d'un demi à un hectare. Ce terroir est sillonné de vieux chemins communaux abandonnés depuis longtemps et où personne ne passe plus. Il résulte de cette situation qu'une surface considérable est perdue. Il suffit de calculer, sur le périmètre d'un champ de dimensions médiocres, la largeur perdue de chaque côté de la haie pour se rendre compte que 30 à 40 % de la surface sont inutilisés. On compte, pour les rendements et les déclarations de récolte, la surface cadastrale affectée ; il en résulte une grave erreur car la surface utilisée représente seulement, dans la plupart des cas, 50 à 80 % de la surface cadastrale. En tenant compte de la surface utilisée, on s'aperçoit que dans les exploitations de nos bonnes régions, les rendements sont égaux et même supérieurs à ceux des meilleures régions françaises citées souvent en exemple.

D'assez nombreuses fermes, surtout en Ille-et-Vilaine, ont abattu les haies, supprimé les chemins creux, quelquefois tout récemment, et on s'aperçoit toujours qu'il en résulte une augmentation considérable de la production agricole et des facilités de travail de toute nature. Tous les cultivateurs aisés de notre région sont ceux qui ont supprimé beaucoup de haies et nivelé leur terrain. On peut citer, en Ille-et-Vilaine, des exemples frappants : côte à côte, des surfaces produisent deux fois plus l'une que l'autre ; et les exploitants sont les uns dans l'aisance, les autres dans la misère. Il apparaît paradoxal que, dans des communes où la production agricole s'est nettement accrue depuis cinquante ans, la population ait diminué de 30 à 40 %.

Il faut encore citer le vieil usage d'aligner des pommiers dans les champs ; ils sont très nuisibles au rendement et gênent le travail à la machine. Les pommiers causent un tort considérable aux autres récoltes, sans donner une contre-partie suffisante. On devrait grouper les pommiers en vergers, ce qui permettrait d'ailleurs, à cette occasion, de planter des pommiers produisant des pommes de table qui sont rares, chères et qui doivent être cultivées en vergers pour être convenablement traitées et soignées.

LE PAYS DE REDON.

Le Pays de Redon doit être l'objet d'un examen spécial. C'est un pays de cultivateurs propriétaires ; il en résulte tous les inconvénients du morcellement, signalé par M. Chapel dans son article du mois d'octobre. La visite de ce terroir est vraiment stupéfiante. Les exploitations de 2 à 10 hectares comprennent des dizaines de parcelles ; un champ comprend plusieurs propriétaires dont certains ont seulement cinq à dix raies de labours ;

SOCIÉTÉ ANONYME
DES USINES
DIOR
1, av. Marceau, PARIS 16e
KLébert 75-90
★
SUPERPHOSPHATES - ENGRAIS 98
TOUS ENGRAIS COMPOSÉS
PHOSPHATES MOULUS
PHOSPHO-POTASSIQUES
ACIDE SULFURIQUE
★
Matières Premières Pharmaceutiques
★
PLASTIFIANTS et SOLVANTS
★
PRODUITS de BLANCHIMENT
CRISTAUX DE SOUDE
LESSIVES - JAVEL
★
et le nouveau produit indispensable aux ménagères
le DIORINOL

Peintures H. LAPPARTIENT
Peintures de Carène
Peinture pour la Marine et l'Industrie
Peintures spéciales
Usine à Lorient
Avenue de la Perrière
Agence Générale à Paris
3, Rue Le Nôtre

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
PRODUITS CHIMIQUES DE L'OUEST
ACIDE SULFURIQUE
SUPERPHOSPHATES
ENGRAIS
USINES A SAN MARC (BREST)

SOCIÉTÉ MINIÈRE et MÉTALLURGIQUE
DE PENARROYA
Siège Social :
12, Place Vendôme, 12
PARIS-1er
USINES de l'ORB
à CEILHES (Hérault)
PENARSOL
L'ARME DE CHOIX CONTRE
LE DORIPHORE
SERVICE COMMERCIAL
MINERAIS & MÉTAUX
SOC. ANON. au CAP. de 200.000.000 de Frs
R. C. SEINE N° 84-955
Agence de RENNES :
13, Rue Alexandre-Duval, 13

Matière première de base pour :
LESSIVES
PRODUITS D'ENTRETIEN
ENTRETIENS INDUSTRIELS
SPÉCIALITÉS TEXTILES
SPÉCIALITÉS DE BLANCHISSERIE
le détergent
STANYL
Alkyl Aryl Sulfonate de soude
Tél. : BAL. 46-24
Poste 465
Tous renseignements et documentations à :
STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES
département des produits chimiques
82, av. des Champs-Élysées - Paris 8e

Tout ce qui brille n'est pas or :
Méfiez-vous des apparences
Et achetez de préférence
Des bonnes brosses en soie de porc.
Préparateurs bretons de soies de porcs pour brosses et pinceaux
Sté PRESLE - St-BRIEUC
Sté MAURY et Fils - RENNES
Sté MALFILATRE - RENNES
Éts VAQUIN - 87, r. de Brest RENNES

les prairies sont un échiquier où des parcelles de quelques ares sont entourées de pierres ardoisières. En plus d'un épanouissement de la chicane des justices de paix, il en résulte la misère pour les exploitants avec toutes ses conséquences, l'état lamentable de l'habitation et une production pratiquement nulle.

La charge des collectivités est très lourde pour tenter d'améliorer le sort des cultivateurs quand leurs exploitations ne sont pas rentables. Les dépenses pour les chemins ruraux, l'électrification, éventuellement l'eau, constituent un poids énorme. On peut d'ailleurs se demander si les améliorations ainsi effectuées ne servent pas, avant d'avoir modifié d'une façon raisonnable la structure agricole, à cristalliser la misère.

Le régime courant d'exploitation dans notre région est le fermage. Il s'avère souvent supérieur à la propriété qui, avec les successions de familles souvent nombreuses, aboutit à la vente ou au morcellement destructeur de toute exploitation cohérente. On doit remarquer que les dispositions du statut du fermage, créant en fait le renouvellement indéfini du bail, détermine souvent l'impossibilité d'améliorer la structure des exploitations, cristallise un état de choses souvent néfaste et empêche les ménages ayant de nombreux enfants de prendre des exploitations plus importantes. Cette disposition s'est avérée pernicieuse dans notre région, tant pour la production que pour l'installation ou la promotion des exploitants méritants.

IL FAUT PRESERVER L'EXPLOITATION FAMILIALE.

J'ai indiqué que l'on trouvait, en particulier en Ille-et-Vilaine, des exploitations qui sont certainement des modèles du genre et dont les productions, excellentes, permettent de faire vivre très heureusement de méritantes familles agricoles ; à côté de ces exploitations, on voit la misère et une production très faible. Je vais me permettre d'indiquer quels sont, à mon avis, les moyens d'améliorer la situation.

C'est encore trop souvent que la campagne bretonne présente cet aspect morcelé.

Photo Armée de l'Air.

Il faut d'abord maintenir le caractère familial de l'exploitation. Dans ces conditions, on s'aperçoit que la meilleure exploitation est celle qui a de 15 à 40 hectares et je préfère, en principe, celle d'environ 25 hectares.

A cette préférence, trois raisons :

— avec l'outillage courant actuel (traction animale, faucheuse, charrue brabant), on constate qu'une personne, homme ou femme, peut cultiver 5 hectares. Donc, le père, la mère et trois enfants de 16 à 25 ans peuvent exploiter une ferme de 25 hectares ;

— d'autre part, quelle que soit la grandeur de l'exploitation, pour faire un labour convenable, il faut trois chevaux, et leur entretien convient normalement à une exploitation de 20 à 30 hectares ;

— enfin, il devient très difficile, dans une ferme de moins de 20 hectares, d'amortir le matériel indispensable.

Je dois néanmoins faire remarquer que, en Ille-et-Vilaine, dans les fermes dites *grandes* (c'est-à-dire les fermes de l'ordre de 40 à 50 hectares), on trouve une économie de personnel plus importante du fait d'une meilleure utilisation du matériel, de l'emploi d'un tracteur, si bien qu'une personne suffit souvent pour 8 hectares.

Les moyens de parvenir à ces buts ne sont pas chimériques : il me semble qu'il faudrait viser à uniformiser nos exploitations agricoles en utilisant la rénovation de l'habitat et des bâtiments d'exploitation. Pour cela, la première mesure me semblerait être d'effectuer le remembrement. Le Génie Rural est susceptible d'organiser ce remembrement ; il dispose de crédits atteignant 80 % de la dépense nécessaire. Cependant, pour des raisons psychologiques dans le cadre des communes, et en raison de l'insuffisance des subventions sur les travaux à effectuer dans les fermes, postérieurement au remembrement proprement dit, les réalisations effectuées sont très limitées. Dans les Côtes-du-Nord, quelques remembrements partiels sont en cours ; en Ille-et-Vilaine, on espère seulement obtenir prochainement d'une commune qu'elle accepte l'expérience et rien à ce jour n'a été fait.

Il faudrait également supprimer les haies dans une grande mesure pour avoir au moins des champs de 3 à 5 hectares, ayant des raies de labours d'au moins deux cents mètres, et tenter de grouper les terres pour former des exploitations qui, en aucun cas, ne doivent être inférieures à 15 hectares. En effet, il suffit de compter ce que peut produire une ferme de 15 hectares, nécessitant le travail de trois personnes, pour constater que c'est le minimum absolu pour permettre à une famille rurale de vivre décemment et de s'employer constamment.

D'autre part, quand il semble difficile de supprimer de trop petites exploitations, il faudrait envisager, après avoir dégagé de nombreuses haies, de leur adjoindre quelques productions accessoires demandant des soins particuliers, et je pense à la culture des pommes de table et à l'aviculture selon les procédés modernes qui donne de bons résultats dans les régions de Guingamp et de Fougères.

Enfin, faut-il indiquer combien il serait désirable que soit développé un enseignement agricole à la portée des exploitants et vraiment efficace. On peut penser que l'enseignement en cette matière est trop supérieur et ne touche pas assez la profession dans son ensemble. Les rôles de l'école agricole primaire cantonale et du conseiller agricole cantonal pourraient être déterminants.

∴

Une agriculture prospère est la condition de l'équilibre de notre région et de la prospérité de son commerce. Nous devons donc lui apporter toute notre sollicitude. Cependant, il est certain que pour permettre à nos campagnes une production accrue et assurer une vie plus heureuse aux exploitants, la population agricole diminuera certainement par une évolution dirigée et progressive dans les décades qui viennent. C'est la raison pour laquelle il apparaît indispensable à de nombreux organismes de développer l'industrie dans notre région pour donner sur place du travail aux éléments qui se trouveront dégagés de l'agriculture.

LA VIEILLE MARQUE FRANÇAISE

CONSERVES ALIMENTAIRES

MARQUE DÉPOSÉE

Lamiquet

NANTES FRANCE

"La durée de la renommée garantit la qualité"

Le fer blanc n'est pas transparent...

EXIGEZ LES CONSERVES PORTANT LE NOM ET LA DEVISE

AMIEUX

TOUJOURS A MIEUX

Les Fils de H. SUDRY

Boulevard des Martyrs-Nantais-de-la-Résistance, NANTES - FRANCE

Télégr. SUDROUTY-NANTES Téléph. 160-33 - 163-88

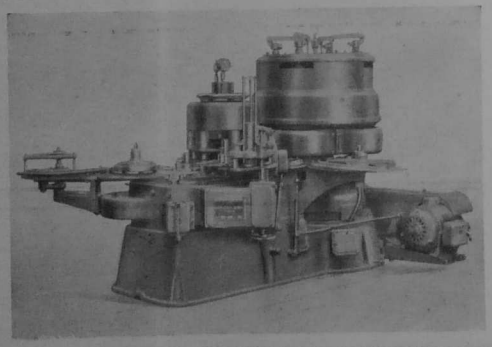

SERTISSEUSE AUTOMATIQUE S. G. R.

La Vie Economique

SITUATION GENERALE

Il y a un an, au cours des premiers mois de l'année 1951, on assistait à une reprise importante des affaires. La guerre coréenne et plus généralement l'instabilité de la situation internationale, se traduisaient par un accroissement considérable des ventes auquel poussait encore l'inflation naissante.

Les premières semaines de 1952 accusent une tendance différente, sinon totalement renversée. Certes, le mois de janvier est un mois naturellement calme. Mais l'absence d'activité du marché semble avoir d'autres causes, plus profondes ; et, si elle se maintient, la psychose de mévente risque de perturber la production et la distribution aussi sérieusement que l'an passé.

L'inflation n'a pas été enrayée, bien au contraire. Mais cette même inflation qui avait entraîné le public à se couvrir dans l'incertitude de l'avenir, freine maintenant ses achats. C'est que la perte de substance régulière du franc a réduit les disponibilités financières, en même temps que devenaient insuffisantes les possibilités de crédit.

Le nouveau train de hausses des prix qui a déjà touché l'électricité et la S.N.C.F., risque de s'étendre à d'autres branches de l'industrie. Les perspectives budgétaires ne sont pas encourageantes, et l'on peut craindre que les augmentations de taxes et d'impôts soient une fois le plus appliquées sans discernement. Une remise en ordre des salaires sera alors inévitable, qui se répercutera aussitôt sur les prix.

Dans ces conditions, les prochaines semaines, et même les prochains mois s'annoncent peu rassurants. On espère chaque jour un redressement de notre situation financière, mais chaque nouveau gouvernement se heurte à des impératifs internationaux l'obligeant à s'engager dans une politique d'expédients.

Ce n'est pas une telle politique qui pourra donner à notre économie la stabilité qui lui fait défaut.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

La dernière guerre et l'occupation ont infligé à la France des pertes de substances évaluées à 900 milliards de francs en 1938.

La vitalité de notre industrie lui a permis un redressement que fait apparaître le tableau ci-dessous des indices industriels (base 1938 = 100).

Pour l'avenir, un deuxième plan de modernisation et d'équipement a été prévu par un décret du 11 décembre 1951.

	1946	1947	1948	1949	1950	1er sem. 1951
Industries extractives (mines de charbon exclues)	74	83	91	106	116	123
Industries de transformation	82	98	111	123	129	138
Energie	101	107	113	125	133	148
Indice global de l'industrie manufacturière et extractive (y compris l'énergie, non compris le bâtiment et les travaux publics)	79	95	111	122	128	139

L'ENERGIE

La situation dans l'ensemble des charbonnages franc-sarrois reste favorable. Au mois de décembre, la production moyenne par jour ouvré a été de 249.910 tonnes, chiffre supérieur au maximum atteint en novembre avec 248.730 tonnes.

L'extraction nette de houille et de lignite s'est donc élevée pour le dernier mois de 1951 à 3.798.000 tonnes.

Pour l'année 1951, la production des houillères françaises a atteint 55 millions de tonnes, dont 28 millions de tonnes dans le Nord et le Pas-de-Calais, et 11.500.000 tonnes en Lorraine. Elle n'avait été que de 52.000.000 tonnes en 1950.

Cette production s'inscrit ainsi au plus haut niveau jamais atteint, et bat le record atteint en 1930, avec 53.884.000 tonnes. Rappelons qu'en 1913, l'extraction de charbon n'était que de 40.500.000 tonnes.

Dans le secteur de l'électricité, la consommation a connu une sensible augmentation, à laquelle les efforts du secteur thermique ont permis de faire face. Le tableau ci-dessous donne le détail des résultats.

En ce qui concerne les carburants, les raffineries ont traité, en 1951, 18.434.000 tonnes de pétrole brut contre 14.542.000 tonnes en 1950 et 6.866.000 tonnes en 1938. Ainsi est atteint l'objectif fixé par le plan Monnet.

La production nationale de pétrole a atteint, en 1951, 373.849 tonnes d'huile brute, contre 176.984 tonnes en 1950.

ELECTRICITE (sauf petites centrales)	Unité	Moyenne mensuelle 1938	Moyenne mensuelle 1950	Novembre 1951	Décembre 1951
Hydraulique	Millions de Kwh	819,8	1.300	1.720*	1.720*
Thermique		727,7	1.322,9	1.440*	1.560*
Total	—	1.547,5	2.622,9	3.160*	3.280*
Importations	—	34,5	51,2	25*	30*
Exportations	—	10	30,7	20*	20*
Consommation	—	1.572	2.643,4	3.165*	3.290*

AGRICULTURE

Pour ce qui est des céréales, les conditions météorologiques du mois de décembre ont été favorables aux emblavures : plus de 500 ha ont été semés, qui se décomposent ainsi (en ha) (tableau ci-dessous).

En Bretagne, la campagne d'artichauts s'est poursuivie jusqu'à fin décembre. La récolte des choux-fleurs est commencée depuis le début de décembre, les cultures maraîchères sont en excellent état et donneront un rendement élevé s'il ne se produit pas de fortes gelées en janvier et février. Dans le Morbihan, les producteurs de choux éprouvent déjà quelques difficultés à écouler leur production. Dans le Midi, on récolte les premiers artichauts et les premiers choux-fleurs.

Quant au cheptel, son état sanitaire est satisfaisant, sous réserve d'une extension des foyers de fièvre aphteuse.

Les réserves fourragères permettent d'assurer une alimentation normale pendant l'hiver. La consommation des aliments complémentaires reste assez faible. La baisse saisonnière de la production laitière est très variable selon les régions et localement influencée par la qualité souvent médiocre des fourrages récoltés.

Dans le secteur des machines agricoles, l'année 1951 vient de se clôturer avec des résultats meilleurs que ceux de l'année précédente. Les premières estimations indiquent en effet les chiffres de production suivants : 170.000 tonnes en 1951 contre 150.000 tonnes en 1950.

Par ailleurs, il semble que les approvisionnements en matières premières aient légèrement tendance à s'améliorer. Plusieurs cas viennent d'être tranchés par le C.P.S., dans un sens favorable aux industriels.

Céréales	1er janvier 1950	1er janvier 1951	1er janvier 1952
Blé	4.020.000	3.941.179	3.997.700
Indices	100	96	99
Méteil	29.545	27.225	25.300
Indices	100	96	89
Seigle	437.450	481.590	459.080
Indices	100	99	94
Orge	239.890	268.960	294.575
Indices	100	113	123
Avoine	509.510	570.080	584.395
Indices	100	95	97
Mélanges de céréales	36.200	35.000	32.800
Indices	100	97	100
TOTAUX	5.411.595	5.324.625	5.393.850
Indices	100	97	100

BISCUITERIE
"NANTAISE" BN
P. COSSE, A. LOTZ & Cie • NANTES
PUB. NOVIA

LES CONSERVES
"CHACUN" POUR TOUS
Paul CHACUN & Cie
7 TER Rue Vis - QUIMPER (Finistère)
Tél. : 1-46 et 13-86
Adr. Télégr. : CHASERVAL - QUIMPER
USINES :
LE GUILVINEC - BANNALEC - LE CROISIC

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CREIL
35, Rue Charles-Somasco — CREIL (Oise)
Tél. : 63 et 253 — Adr. Télégr. : Industrielle Creil
CHAUDIÈRES
" FIELD " ordinaire
" FIELD " amélioré type MV (S. G. D. G.)
Pour le CHAUFFAGE
VERTICALE, A MAGASIN DE COMBUSTIBLE
HORIZONTALE, " CREIL ", TOUT ACIER
EAU CHAUDE ET VAPEUR
HAUTE ET BASSE PRESSION
DE 200.000 A 1.500.000 CALORIES
RENDEMENT ÉLEVÉ
NOMBREUSES RÉFÉRENCES

FINES CONSERVES Cassegrain NANTES FRANCE

LA SIDERURGIE

La production sidérurgique française reste élevée comme en témoigne le tableau ci-dessous qui donne les résultats des derniers mois.

En définitive, pour l'ensemble de l'année 1951, la production d'acier brut aura atteint 12.425.000 tonnes contre 10.656.000 tonnes en 1950 et celle de fonte 11.106.000 tonnes contre 9.466.000 tonnes en 1950.

Production sidérurgique (Unité : 1.000 tonnes)	Moyenne mensuelle 1938	Moyenne mensuelle 1950	Octobre 1951	Novembre 1951	Décembre 1951
France					
Fonte brute	501	647	776	774	781
Acier brut	518	721	899	856	898
Produits finis laminés	343	497	653	636	614
Sarre					
Fonte brute	201	140	214	204	204
Acier brut	213	158	240	223	219
Produits finis laminés	160	112	162	149	145
France + Sarre					
Fonte brute		787	990	978	985
Acier brut		879	1.139	1.079	1.085
Produits finis laminés		609	815	785	759

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

La situation se présente comme suit (en tonnes) :

	Moyenne mensuelle 1938	Moyenne mensuelle 1949	Moyenne mensuelle 1950	Septembre 1951	Octobre 1951
Sucre					
Production	60.263	52.671	51.838	55.686	67.362
Importations	913	10.115	5.863	—	1
Exportations	14.134	14.792	17.670	13.926	15.286
Biscuits, biscottes et pain d'épice					
Production	11.333	11.000	13.162	18.350	19.750
Importations	170	20	68	63	140
Exportations	362	468	652	872	1.100

LES PRODUITS CHIMIQUES

Les approvisionnements en produits chimiques semblent dans l'ensemble suffisants, même si certaines difficultés subsistent encore. L'industrie fonctionne pour l'instant assez normalement et on ne signale pas de chômage.

Les coûts des matières premières mondiales ont en effet tendance à baisser. Une détente a donc suivi, sauf en ce qui concerne les produits dits stratégiques, comme le nickel et le cuivre.

Mais cette baisse a parfois des conséquences graves. Ainsi les fabricants de savon sont obligés de faire longtemps à l'avance des stocks de matières grasses. Les entreprises qui les ont achetés chères sont donc placées dans une position délicate par le fléchissement des prix.

En ce qui concerne les engrais, la production totale atteint 34.809 tonnes d'azote en octobre 1951, contre une moyenne mensuelle de 19.905 tonnes en 1950.

LES CUIRS VERTS

La situation actuelle des Cuirs Verts en Bretagne est assez paradoxale : il n'y a pas de mévente sur les bovins, mais les peaux de veaux bretons d'une race assez légère trouvent difficilement placement.

Les veaux extra-légers qui avaient jusqu'alors la faveur des acheteurs trouvent preneur à des prix nettement inférieurs aux qualités légères et moyennes. Il s'agit là d'une question de mode : l'emploi des veaux velours et peaux de daim est actuellement considérablement ralenti pour l'évolution de la mode des chaussures féminines.

Les ventes de Rennes ont repris une activité encore très réduite en janvier.

Si l'on tient compte des marchandises mises en vente à l'amiable pour les divers négociants de Bretagne, on peut tenir pour certain qu'il a été offert aux ventes de Rennes le 12 janvier 1952 environ 30.000 veaux, 9.000 bovins.

GAZ COMBUSTIBLE IDÉAL
Pour :
● La CUISINE domestique, professionnelle, collective.
● Le CHAUFFAGE des locaux domestiques et professionnels.
● La production de l'EAU CHAUDE.
● Les APPLICATIONS PROFESSIONNELLES : Charcuterie, Pâtisserie, Biscuiterie, etc...
● Les APPLICATIONS INDUSTRIELLES : Fours à traitements Thermiques, Fusion des métaux, Chalumeaux pour la soudure, le brasage, le découpage.
Pour tous renseignements, s'adresser aux Services Commerciaux des Centres d'ELECTRICITE de FRANCE et de GAZ de FRANCE

LES PORTS DE PECHE DU SUD-FINISTERE

par **M. LE PORT**

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du Finistère.

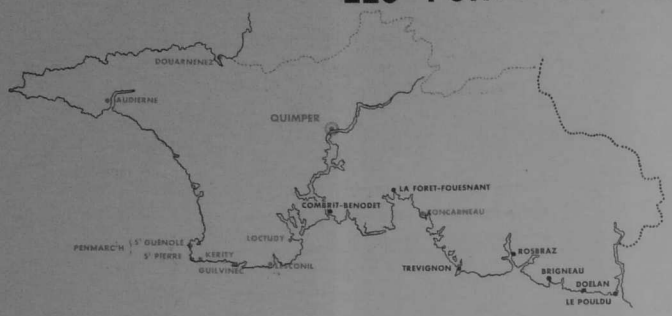

« Faire mieux connaître et défendre l'activité économique d'une des plus belles régions de France. » — Tel est le but que s'est tracé « Bretagne Industrielle et Commerciale ».

La rédaction de cette magnifique revue a demandé à la Chambre de Commerce de Quimper de « faire connaître » à ses lecteurs cette partie de l'extrême pointe de notre pays, le Sud-Finistère, qui constitue la circonscription de notre Compagnie.

Nous répondons à ce désir avec empressement et, dans une série d'articles, nous allons évoquer pour nos lecteurs l'aspect maritime de notre région.

Nous limiterons, pour l'instant, notre exposé aux ports de pêche. Le sujet est d'ailleurs fort vaste et a déjà été traité par M. Le Port, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du Finistère, dans une conférence qui donne un aperçu complet de l'évolution passée de nos ports, de leur situation présente et de leurs perspectives futures. Nul n'est donc mieux placé que M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du Finistère pour parler ici des ports de pêche du Sud-Finistère.

L. BODET,
Président de la Chambre de Commerce de Quimper.

LES ports de pêche du Sud-Finistère comprennent essentiellement, et par ordre d'importance : Concarneau (18.000 t. par an), Douarnenez (17.000 t.), Guilvinec (6.000 à 7.000 t.), Penmarc'h (5.000 t.), Audierne (2.500 t.) et Lesconil (1.000 t.). Le tonnage global de poisson qui y est débarqué chaque année est de l'ordre de 50.000 t. pour une valeur de 3.850.000.000 fr., si bien que l'ensemble de ces ports, se place immédiatement après Boulogne, premier port de pêche français, qui débarque à lui seul 80.000 t. sur les 300.000 t. de tonnage français annuel.

Depuis une quinzaine d'années, la pêche s'est considérablement développée dans le Sud-Finistère : le tonnage de poisson débarqué est passé de 20.000 à 50.000 tonnes. Cet essor est extrêmement encourageant. En effet, nos ports n'avaient — en dehors de Concarneau où de très belles réalisations ont été faites de 1930 à 1940 — qu'une protection insuffisante, des quais inaccostables la plupart du temps, des terre-pleins insignifiants, des profondeurs fort réduites, un outillage pratiquement inexistant. Faute de profondeur, nous ne pouvons pratiquement recevoir que des bateaux dont les plus grands atteignent une trentaine de mètres avec un équipage qui peut aller de dix à douze hommes.

Mais toutes les embarcations de quelque importance ont été munies de moteurs à l'exception des fins voiliers, se livrant exclusivement à la pêche au thon et qui sont, d'ailleurs, en voie de disparition. Dans les années qui ont précédé la guerre, une nouvelle amélioration a été apportée par l'aménagement de chambres froides à bord des bateaux s'éloignant un peu des côtes. D'autre part et surtout se révèle partout une poussée extrêmement forte vers l'accroissement régulier du tonnage et de la puissance du moteur : c'est qu'il s'agit, en même temps que d'aller chercher le poisson plus loin et d'explorer de nouveaux champs de pêche, de diminuer le nombre de jours de voyage par rapport au nombre de jours de pêche.

LA PLACE OCCUPEE PAR LA PECHE

La méthode de pêche adoptée dans les ports du Sud-Finistère se révèle également un atout majeur en vue du développement de celle-ci. En effet, les bateaux sont exploités suivant une formule particulièrement heureuse, celle de la pêche artisanale : tandis que dans la pêche industrielle, l'équipage est rémunéré par un salaire, et que son travail est terminé une fois le bateau rentré au port, la formule de la pêche artisanale comporte le partage du produit de la vente du poisson entre équipage et armateurs, suivant un pourcentage légèrement variable du reste selon les ports, et fixé en début de campagne. Ainsi l'équipage est-il au plus haut point intéressé à son travail, et le rendement est-il excellent ; en même temps, l'équipage s'occupe lui-même du déchargement et de la manutention du poisson, de l'entretien et des petites réparations du bateau, etc... Il arrive même que chaque homme fournisse ses filets. Souvent enfin le patron est lui-même armateur. Comme on le voit, la pêche artisanale crée un esprit d'équipe et d'étroite collaboration entre tous.

D'autre part, il est superflu d'insister ici sur les qualités du marin breton, qui fournit à notre Marine Nationale ses meilleurs éléments. Les Douarnenistes n'ont-ils pas été jusqu'à accomplir cet exploit d'aller, sur leurs bateaux de 100 tonneaux, pêcher la langouste aux Antilles ? Cet allant et ce dynamisme que le marin breton manifeste dans son travail se rencontrent, en réalité, dans toute la population côtière, élevée au rude contact de la mer, et en perpétuel accroissement. Malgré le départ vers Le Croisic et Quiberon de certains de ses enfants attirés là-bas par la présence, dès mai, de la sardine, la population de Penmarc'h, comme celle de Guilvinec, a triplé en soixante ans.

La population des ports du Sud-Finistère vit toute entière de la pêche, directement ou indirectement. Soixante-douze usines de conserves (les 17 usines de Douarnenez produisent à elles seules 6.000 t. sur un tonnage de 30.000 t. de production française), 200 ateliers de mareyeurs, 16 chantiers de construction de bateaux, 7 usines de transformation des déchets de poisson, 7 fabriques de glace, sans compter les autres activités tributaires de la pêche (fabrication des boîtes métalliques — importation de charbon pour les usines — de rogue et de tourteaux pour servir d'appâts — d'huiles pour les conserves — de carburants pour les bateaux — de bois — de coton pour les filets), tout cela constitue la raison et les moyens de vivre de toute la population côtière. Et l'on voit quelle importance revêt sur le plan local l'existence de la pêche, si importante sur le plan national pour le ravitaillement du pays.

Toutefois, malgré l'accroissement et le dynamisme de la population, malgré la modernisation des méthodes de pêche, une menace d'étouffement pesait sur les ports du Sud-Finistère du fait de l'insuffisance des installations portuaires. Dans les mois à venir, cette menace se verra complètement dissipée, un vaste programme d'améliorations étant actuellement en cours d'exécution.

DIVERSITE DES NATURES DE POISSONS DEBARQUES

Sans doute, chacun des ports du Sud-Finistère possède-t-il son individualité propre, sa physionomie caractéristique. C'est ainsi que Concarneau, déjà premier port thonier de France, s'adonne de plus en plus à la pêche au chalut ; que Douarnenez, deuxième port français pour la pêche au maquereau (après Boulogne), pratique un étonnant calendrier des pêches qui remplit toute l'année ; qu'Audierne, qui vient au deuxième rang des ports langoustiers et homardiers — après Camaret, autre port finistérien — trouve le complément de son activité dans la pêche à la sardine. Mais, de par cette diversité même de leurs activités, nos ports se complètent admirablement, et constituent un ensemble homogène et harmonieux. Du reste tous les éléments étaient présents pour les rapprocher et leur donner des caractéristiques communes : leur proximité et la fréquence des contacts entre leurs populations, la même côte difficile créant un climat moral identique, la richesse de la mer, la pauvreté fréquente de l'arrière-pays immédiat rejetant les populations sur la côte, et enfin le caractère saisonnier des pêches (thon, sardine, maquereau) auquel est venu se superposer, de plus en plus depuis une dizaine d'années, l'élément régulateur du chalutage.

IMPORTANCE DE LA CONSERVE

Une révolution dans la technique — la découverte de la conservation des substances alimentaires en boîtes hermétiques — a fait naître, au XIXe siècle, l'industrie moderne de la conserve à l'huile. Les anciens procédés, et particulièrement la « presse » se défendirent toutefois et ne mirent guère moins d'un siècle à disparaître.

Les poissons se prêtant le mieux à la mise en conserve étant les poissons de passage, sardines, maquereaux et thons, il est donc tout naturel que des entreprises se soient installées dans cette région. Les ports du Sud-Finistère comptent 72 usines de conserves produisant un tonnage de conserve de l'ordre de 20.000 t., soit les deux tiers de la production totale française.

La main-d'œuvre féminine tire son principal aspect du double caractère de cette industrie à la fois saisonnière et très irrégulière suivant les campagnes. A plusieurs journées de chômage, parce que sans pêche, peuvent succéder des journées de 16 à 18 heures. La conserve ne peut donc recruter que des ouvrières n'ayant pas besoin d'un travail stable à longueur d'année.

Il est à noter que les conserves, en raison du prix très élevé de l'huile et du prix sans cesse croissant de la main-d'œuvre, arrivent sur le marché à un prix prohibitif. La conserve à l'huile a cessé d'être l'aliment d'un démocratique casse-croûte. Elle est devenue un produit de luxe. La concurrence étrangère et, en particulier celle du Maroc, qui déjà portait grand tort aux usines, risque donc, en raison des prix de revient nettement inférieurs à ceux de la fabrication française, de se faire encore plus durement sentir et d'amener une crise grave dans cette industrie.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir des ports du Sud-Finistère résident essentiellement :

1° *Dans les améliorations portuaires en cours d'exécution.* — La création de ports abrités, l'établissement de quais et de profondeurs corrélatives, le développement de l'outillage, enfin, faciliteront l'exploitation des navires et en améliorant le rendement. C'est ainsi qu'on peut dire qu'à Concarneau, le hangar à poisson a été l'un des éléments les plus importants du développement du port. C'est ainsi également qu'à Douarnenez, le fait de faire passer de +2,50 à −3 m. la cote de l'eau auprès des quais peut bouleverser les méthodes de pêche et même la pêche pratiquée.

2° *Dans les améliorations de la flottille et des méthodes de pêche.* — Depuis une quinzaine d'années, les méthodes de pêche se sont transformées d'une manière considérable. Le chalutage, au cours duquel les bateaux restent jusqu'à trois semaines en mer, est devenu le complément indispensable de l'activité saisonnière de Concarneau, autrefois port presque exclusivement thonier et sardinier. La pêche au thon continue de faire chaque année l'objet de nouvelles recherches, de nouveaux essais ; je citerai voici deux ans l'essai de pêche au filet, l'an dernier l'essai de pêche à l'appât vivant. Les bateaux qui s'éloignent de plus en plus des côtes augmentent leur sécurité et leur rendement, grâce aux liaisons radios, deviennent plus robustes et sont équipés de moteurs plus puissants ; la pêche devient plus scientifique, on commence à rechercher la sardine à l'Asdic, tous les chalutiers de haute mer sont munis de sondeurs à ultra-sons.

3° *Dans les améliorations du déchargement, du traitement et de l'expédition du poisson.* — La France est l'un des pays d'Europe où l'on consomme le moins de poisson. La raison en est que le poisson de mer n'atteint pratiquement que les grands centres. La recherche de la qualité au déchargement, par l'équipement des bateaux en installations frigorifiques, la réduction des manutentions au débarquement par l'utilisation de procédés mécaniques, et l'emploi sur une plus large échelle des moyens frigorifiques pour l'expédition et la livraison au consommateur, font l'objet d'études continuelles et sont de nature à résoudre, grâce à l'extension du marché à nos campagnes, le problème de la consommation du poisson pêché dans nos ports.

TRAVAUX D'AMELIORATIONS

Parmi les raisons d'espérer de l'avenir, j'ai cité les travaux d'améliorations portuaires. Ils nécessitent, je crois, des précisions complémentaires.

En premier lieu le financement des travaux d'infrastructure n'est pas assuré uniquement par l'Etat : l'Etat, bien que maître de l'œuvre, n'apporte une participation financière maxima que de 33 %. A l'heure actuelle, du reste, cette participation devient de plus en plus aléatoire ; le complément du financement est assuré par le département, en général pour 10 % des dépenses, et pour le reste par la Chambre de Commerce, qui procède à des emprunts qu'elle gage sur le produit des péages institués à son profit sur la poisson, péages *ad valorem* variant suivant les ports de 1 % à 4 % de la valeur du poisson.

Il est à noter que ces péages existent bien souvent depuis une quinzaine d'années : ils ont servi à assurer le financement de travaux qui, de par la dévaluation considérable du franc depuis la date de leur réalisation, sont pratiquement amortis. Le prix du poisson ayant été multiplié par un coefficient de l'ordre de 20, et les péages étant *ad valorem*, les caisses de péages se sont trouvées au lendemain de la guerre à la tête de disponibilités et de recettes importantes, qui ont permis le lancement d'un programme considérable, actuellement en cours de réalisation, et qui, réévalué aux cours actuels (car ils durent depuis plusieurs années) peuvent être chiffrés à quelque 1.200 à 1.500 millions.

(Suite page 21)

PAPETERIES
LÉON CLERGEAU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 22.940.000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
15, Rue Lamoricière
NANTES
●
FABRIQUE DE PAPIERS D'EMBALLAGE
CARTON ONDULÉ
CAISSES CARTON ONDULÉ
CARTONNAGES
SACS PAPIER
●
USINE A CARADEC
près Josselin
(Morbihan)

BLANZY-OUEST
Société Anonyme au Capital de 168.410.000 Frs.
CHARBONS DOMESTIQUES
ET INDUSTRIELS - SOUTES
MAZOUT - BUTANE
15, Rue de la Paix - NANTES
Téléphone : 122.40
USINES :
CHATENAY-sur-LOIRE — SAINT-NAZAIRE
LES SABLES-D'OLONNE
DÉPOTS :
TOURS, 48 bis, rue de la République
ANGERS, 17, rue des Lices

SOCIÉTÉ ANONYME
LOIRET & HAENTJENS
MAISON FONDÉE EN 1871
Siège Social :
2, Place de la Bourse, 2
NANTES
IMPORTATION - EXPORTATION
COMMISSION - CONSIGNATION
Sucres
Produits coloniaux
Engrais
Produits chimiques
Produits nécessaires à l'agriculture
Céréales
Goudron de Houille et dérivés
Transit — Agréage
Maisons à : PARIS
LA ROCHELLE - MARSEILLE
et au MAROC :
Société Anonyme Marocaine
LOIRET & HAENTJENS
16, Rue Bendahan, 16
— CASABLANCA —

Etablissements MARCESCHE & Cie
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000 FRANCS
Siège Social : 1, Rue de la Cale Ory — LORIENT
●
CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES
Soutes — Industries — Foyers domestiques — Briquettes et boulets — Fuel-oil — Naphtagaz
●
AGENCES A
LORIENT : Boulevard du Général-Leclerc.
PONTIVY : Rue d'Iéna.
LA TRINITÉ-sur-MER : Cours des Quais.
NANTES : 2, Rue Sainte-Catherine.
VANNES : 2, Rue de Strasbourg.
St-SERVAN : Chaussée des Corsaires.
CONCARNEAU : Bois — Matériaux — Menuiserie mécanique.
QUIMPER : Bois et Matériaux.

Grue de six tonnes procédant au chargement d'une rame de wagons au quai Wilson.

NANTES, PORT CHARBONNIER

Les importations de charbon par le port de Nantes, qui ont commencé au XVIIIe siècle, se sont poursuivies au cours du siècle dernier et jusqu'à nos jours au rythme des besoins d'une industrie croissante :

1875	327.000 tonnes
1905	493.000 —
1913	684.000 —
1925	974.000 —

Pour les neuf années qui ont précédé la guerre les arrivages ont été les suivants :

1930	1.158.000 tonnes
1931	1.092.000 —
1932	909.000 —
1933	1.041.000 —
1934	787.000 —
1935	770.000 —
1936	845.000 —
1937	1.156.000 —
1938	741.000 —

La majeure partie de ce charbon — 81 % — provenait d'Angleterre et était expédié par Cardiff, Swansea, Port-Talbot, Newport et Barry-docks, car c'est traditionnellement avec le Pays de Galles que le port de Nantes entretenait ces relations : quelques centaines de milles seulement séparent Nantes des ports gallois, situés eux-mêmes à proximité des mines de houille.

Les navires transporteurs appartenaient en proportion à peu près égale à des armements français et à des armements britanniques ; jaugeant de 2.000 à 5.000 tonnes, ils pouvaient sans allégement remonter l'estuaire de la Loire.

Le déchargement se faisait sur le quai Wilson et sur le quai de Roche-Maurice, ainsi que sur le quai particulier de l'Usine à Gaz. Le port de Nantes était équipé à cet effet de grues de 5 et 6 tonnes.

Il s'agissait surtout d'arrivages d'anthracites destinés aux besoins industriels, aux foyers domestiques et à la fabrication des agglomérés.

APRES LA LIBERATION

Dans les années qui ont suivi la Libération, les importations anglaises n'ont pu reprendre, car la Grande-Bretagne devait assurer en priorité ses propres besoins.

Nantes a alors reçu des arrivages provenant en majeure partie des Etats-Unis, quelques-uns de Pologne et de la Ruhr ; en 1950, une trentaine de cargaisons ont été, de plus, expédiées par le Pays de Galles. Les tonnages ont été :

1946	181.000 tonnes
1947	529.000 —
1948	735.000 —
1949	804.000 —
1950	350.000 —

L'accroissement de la production des mines françaises a considérablement réduit, au cours de l'année 1950, les importations de tous les ports. Nantes n'a pas échappé à cette diminution ; mais la guerre de Corée est venue modifier la conjoncture économique, tandis que la Ruhr nous expédiait moins de houille et que s'accroissaient nos besoins industriels.

OMNIUM
COMMERCIAL
DU PAPIER

OCOPA

DISTRIBUTION
AGENCE D'USINES

BUREAUX ET ENTREPOTS
23, Boulevard de la Tour d'Auvergne - RENNES
Téléphone : 65-68

TOUS LES PAPIERS POUR L'EMBALLAGE
ET L'ALIMENTATION
Kraft • Sulfite • Cellulose • Simili-Sulfurisé
SACS EN PAPIERS POUR TOUS USAGES
RÉCIPIENTS EN CELLULOSE PARAFFINÉE
pour Miel, Crème fraîche, Graisse, etc...
KRAFT GOMMÉ
PAPIERS COUCHÉS ET LISSÉS,
PAPIERS IMPRESSION GOMMÉS

LES PAPETERIES DE BRETAGNE
ET COMPTOIR BRETON DE PAPETERIES ET CARTONNAGES
Société Anonyme au Capital de 120.000.000 de francs

FABRICATION
TRANSFORMATION
PAPIERS EMBALLAGE
SACS EN PAPIER

BUREAUX ET USINES :
25 à 31, Rue de Lorient
RENNES
Téléphone : 37-21 et 37-22

Adr. Télégr. : Papeteries Rennes
— Chèques Postaux Rennes 40 —
Registre Commerce Rennes 110
Reg. Producteurs Ille-et-Vilaine 242

BOITES MÉTALLIQUES

J. BERNIER ET Cie
1, RUE FULTON — NANTES

J. J. CARNAUD ET FORGES DE BASSE-INDRE
NANTES ET CONCARNEAU

M. PINARD ET FILS
2 bis, RUE RICHER — NANTES

MERRIEN ET Cie
QUIMPERLÉ (FINISTÈRE)

LÉON CHAMBON ET Cie
3, RUE LAVOISIER — NANTES

BOITES MÉTALLIQUES D'ARVOR
CONCARNEAU (FINISTÈRE)

CHATELARD ET Cie
CONCARNEAU (FINISTÈRE)

Sté MÉTALLURGIQUE
DOUARNENEZ (FINISTÈRE)

OPTC

Il en est résulté une augmentation des importations françaises qui, pour Nantes, s'établit comme suit pour les neuf premiers mois de l'année 1951 :

1er trimestre	57.289	tonnes
2e trimestre	115.311	—
3e trimestre	204.822	—

Le trafic du seul mois d'octobre 1951 a été de 120.000 tonnes, ce qui représente un total de près de 500.000 tonnes pour les dix premiers mois de l'année, et cette progression tend à continuer.

L'OUTILLAGE DU PORT DE NANTES...

Le nombre des engins de levage dont dispose le port témoigne de l'importance du trafic charbonnier.

L'outillage public comporte : 12 grues électriques de 6 tonnes au quai Wilson ; 4 de 6 tonnes à Roche-Maurice ; 4 de 5 tonnes à Roche-Maurice ; et 4 de 5 tonnes à l'Usine à gaz.

En outre, le secteur privé dispose à Chantenay de 3 grues électriques de 6 tonnes et de 3 de 5 tonnes.

Le déchargement s'effectue dans les usines mêmes qui utilisent le charbon ou qui le traitent par criblage ou agglomération ; les expéditions vers l'intérieur sont faites par wagons, parfois par camions pour les agglomérés. Il faut noter aussi que la batellerie nantaise contribue à ces transports à raison de cinq chalands de 100 tonnes environ chaque mois vers Angers et de six chalands vers Sablé.

Il existe à Nantes sept usines d'agglomération dont la production horaire peut atteindre 180 tonnes pour les boulets et 155 tonnes pour les briquettes. Le matériel dont elles disposent comprend : 7 presses à boulets de 15 tonnes-heure ; 6 presses à boulets de 10 tonnes-heure ; 2 presses à boulets de 6 tonnes-heure ; 7 presses à briquettes de 15 tonnes heure ; 1 presse à briquettes de 10 tonnes-heure.

Au cours de l'année 1950 les agglomérés livrés à la consommation ont atteint un total de 275.314 tonnes, dont 17.353 tonnes pour la S.N.C.F. Aussi Nantes est-il le premier port de l'Atlantique pour la fabrication des agglomérés de houille.

...CORRESPOND AUX BESOINS DE LA REGION

Parmi les principaux utilisateurs industriels des combustibles minéraux solides, il faut citer : l'Electricité de France, l'Usine à Gaz, les Compagnies de Navigation, la S.N.C.F., les Raffineries de sucre, les Fonderies, les Usines d'engrais et de produits chimiques.

La consommation de l'Electricité de France va bientôt s'accroître, car ses techniciens procèdent actuellement à la construction d'une nouvelle centrale thermique qui sera une des plus puissantes de province ; deux groupes turbo-alternateurs, chacun de 50.000 kW, doivent être mis en service en 1952 et un groupe de 100.000 kW en 1953-1954. Cette usine est installée sur la rive gauche de la Loire, en aval de Nantes, au lieu dit « Ile Chaviré ».

L'usine à gaz de Nantes va aussi augmenter sa consommation de houille ; elle achève actuellement d'importants travaux d'extension afin de pourvoir aux besoins d'une population de plus en plus dense et d'assurer, dans quelques mois, l'alimentation en gaz de la Ville de Saint-Nazaire ; un feeder long de 60 km. va relier les deux villes.

A ces besoins viennent s'ajouter ceux des foyers domestiques et des nombreuses industries dans un vaste hinterland, qui serait encore plus vaste si une mesure gouvernementale n'imposait pas un prix de charbon différent suivant les ports d'importation. Ce prix est plus élevé pour les ports de l'Atlantique que pour ceux de la Manche, de telle sorte que les charbons déchargés dans les ports voisins des centres miniers peuvent être vendus moins cher dans l'hinterland de Nantes que les charbons expédiés sur ce port.

Enfin, il est possible que les importations de charbon par voie maritime augmentent prochainement. Lorsque le Plan Schuman va entrer en application, la France échangera ses minerais de fer contre du charbon allemand et recevra en quantités accrues des houilles de la Ruhr. En raison de l'éloignement de ce pays et des moyens de transport qu'offre le Rhin, il y a lieu de penser que ces charbons seront importés par voie de mer dans les ports de la Manche et de l'Atlantique.

⁂

Géographiquement bien placée pour satisfaire les besoins d'une population dense et sans cesse croissante et ceux des nombreuses industries de son hinterland, Nantes, pourvue d'un important outillage, peut avoir confiance dans son avenir de port charbonnier.

Le Service d'Information
de la Chambre de Commerce de Nantes.

LES PORTS DE PÊCHE DU SUD-FINISTÈRE

(*Suite de la page* 17.)

Les travaux d'établissement de l'outillage tel que hangars à poisson, frigorifiques, magasins généraux, engins de levage, raccordement de voie ferrée, sont, eux, entièrement à la charge de la Chambre de Commerce qui les amortit par des taxes d'outillage instituées dans le cadre d'un Cahier des Charges de concession.

Un autre point à noter : il arrive fréquemment qu'on s'étonne auprès de nous de la dispersion de l'effort poursuivi, et qu'on regrette que cet effort n'ait pas été localisé et concentré sur les principaux ports, par exemple sur Concarneau et sur Douarnenez. A cette observation, je répondrai tout d'abord que le financement des travaux étant, pour la plus grande part, pris en charge par les usagers (sous forme de taxes, soit de péages, soit d'outillage), il paraît difficile de refuser à ces usagers des travaux dans les limites de leurs possibilités de financement.

D'autre part, du point de vue démographique, il semble impossible de ne pas tenir compte par exemple de l'accroissement extraordinaire de la population des ports de Penmarch et Guilvinec, qui a triplé en soixante ans, et de freiner ce développement par une politique de limitation des améliorations portuaires. Il existe du reste, de ce même point de vue humain, de simples considérations de sécurité et de sauvegarde des vies, qui militent au moins en faveur des travaux de protection. Or, la plupart des ports bretons, à l'exception de Concarneau, se trouvaient dans un état de dénuement complet, et ne disposaient même, en règle quasi-générale, que d'abris tout à fait insuffisants.

Et puis, les ports du Sud-Finistère pratiquent des pêches tout à fait différentes : Concarneau pratique le grand chalutage au large et la pêche au thon, tandis que Douarnenez consacre sa principale activité au gros maquereau de printemps ainsi qu'à la sardine, que Guilvinec s'adonne surtout au petit chalutage sur la côte, et qu'Audierne et Lesconil tirent leurs principales ressources du crustacé. Les habitudes de pêche sont là, et ce serait détruire non seulement un équilibre harmonieux, mais un atout de première importance que de ne pas consacrer d'effort sur l'un de ces ports, puisqu'en fait ce serait presque ruiner une forme de pêche.

Enfin, les ports bretons sont ceux où la Marine Nationale recrute un grande partie de ses équipages, et non celle de moindre qualité : là encore l'argument du maintien sur place des populations maritimes joue en faveur d'un effort étendu à toutes les côtes.

Ces considérations générales exposées, nous passerons, dans un prochain article, à l'examen individuel de chacun des ports dans la gestion desquels intervient la Chambre de Commerce de Quimper.

6, RUE AUBER · PARIS · OPÉRA 02-44

LA NANTAISE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE A FORME MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE

FONDÉ EN 1819

DIRECTION : 1, PLACE GRASLIN

NANTES TÉLÉPHONE. 149-13

RAFFINERIES FRANÇAISES DE PÉTROLE DE L'ATLANTIQUE

★

USINES A DONGES

CRÉDIT NANTAIS

Banque Régionale

la plus solidement implantée en Bretagne

Siège Social : **NANTES** (CAPITALE DE L'OUEST)

L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS

ANCIENS ETABLISSEMENTS DUBO. — Lors de sa séance du 10 novembre 1951, le Conseil d'Administration a décidé de porter le capital de 44.680.000 francs à 61.435.000 francs par l'émission au pair de 3.351 actions nouvelles de 5.000 francs nominal, créées jouissance du 1er janvier 1952. La souscription est réservée par préférence, à titre irréductible, aux anciens actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 8 anciennes. Le droit de souscription est représenté par le coupon n° 9 et les souscriptions reçues du 15 janvier au 15 février.

★

BORDELAISE DE PRODUITS CHIMIQUES. — La Société construit un atelier dans son usine de Nantes pour développer la production du Phospal, nouvel engrais phosphaté, grâce à un contrat de fournitures de minerai conclu avec Péchiney.

L'acier concentre nécessaire à la construction de ce nouvel atelier sera fourni par un atelier de contact dont la construction vient d'être terminée à Rouen.

★

BRASSERIE DE LA COMETE. — L'Assemblée qui s'est tenue le 15 janvier a ratifié définitivement l'augmentation de capital de 124.062.500 fr. à 186.092.500 francs, par l'émission à 2.750 fr. de 24.812 actions de 2.500 francs.

★

CHANTIERS NAVALS. — Au lendemain de la promulgation de la loi d'aide à la construction navale, il n'est pas inutile de remarquer que, malgré l'importante reprise d'activité qu'a marque l'année 1951, les valeurs des chantiers navals ont souvent peu varié :

	Plus bas cours en 1951	Cours du 14-12-51	Cours du 11-2-52
At. Ch. de Bretagne	4.205	6.050	6.700
At. Ch. de Loire	2.100	3.025	3.490
At. Ch. de St-Nazaire	4.790	7.250	8.250
Dubigeon	3.750	5.700	6.000

Il semble que l'année 1952 doive amener une revalorisation très sensible de ces valeurs.

★

COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES BATIGNOLLES-CHATILLON. — Cette société poursuit actuellement la construction de nombreuses locomotives, pour l'étranger et pour la France. 24 locomotives à vapeur pour le Brésil, 26 locomotives électriques pour la S.N.C.F., 11 locomotives Diesel électriques pour le Maroc.

On construit en outre des locomotives Diesel peu puissantes et des locotracteurs pour la Société des Locomotives et Locotracteurs Diesel.

★

DELMAS-VIELJEUX. — Pour l'année 1953, les deux filiales africaines de la Société Delmas-Vieljeux constituées en accord avec les Ateliers et Chantiers de Bretagne, ont mis au point un programme d'équipement important.

A Abidjan, les Ateliers et Chantiers de l'Afrique Française s'orienteront vers l'assemblage d'éléments préfabriqués construits aux Ateliers et Chantiers de Bretagne, aux Chantiers navals de la Pallice et à la Société des Etablissements Billiez (La Rochelle).

A Libreville, les Ateliers et Chantiers de l'Afrique Equatoriale sont spécialisés dans la réparation et l'entretien du matériel flottant de petit et moyen tonnage.

★

DISTILLERIES REUNIES DE BRETAGNE ET DE NORMANDIE. — Un regroupement d'actions est en cours : 2 actions de 2.500 fr. contre 5 de 1.000 fr. lesquelles sont provisoirement maintenues à la cote.

★

ETABLISSEMENTS BESSONNEAU. — Réunie le 29 janvier, l'Assemblée générale extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à porter le capital de 300 à 650 millions, par l'élévation du nominal des actions de 2.500 à 5.000 fr. et par l'émission en numéraire de 10.000 actions de 5.000 fr. (une nouvelle pour 12 anciennes de 5.000 fr.).

★

ETABLISSEMENTS GEORGET. — Le chiffre d'affaires pour 1951 a atteint 1.100 millions contre 700 millions pour 1950. Le tonnage vendu accuse une progression d'environ 12 %.

On peut prévoir que le bénéfice de l'exercice social sera supérieur au chiffre de 43.602.206 atteint en 1950.

Les 20.000 actions nouvelles de 1.250 fr. qui ont été émises en août et octobre 1950 portent jouissance du 1-1-51. On poursuit actuellement les opérations de regroupement des actions de 1.250 fr. en titres de 2.500 fr.

★

FORGES D'HENNEBONT. — Le 14 février les 100.000 actions de 5.000 francs N° 1 à 100.000 ont été introduites à la cote officielle de la Bourse de Paris, sur les 260.000 actions composant le capital de 1.300 millions de cette Société. Les 160.000, étant des actions d'apport attribuées à la Société générale des Cirages Français ne sont pas encore négociables.

Créées en 1860 par des industriels angevins, MM. Trottier Frères, les usines d'Hennebont occupent une place importante dans la Sidérurgie bretonne où elles bénéficient, de par leur situation géographique, de facilités d'approvisionnement et de débouchés intéressants. Formant un tout autonome et équilibré, élaborant elles-mêmes leur acier au Four Martin en traitant les ferrailles recueillies dans la région, elles produisent une gamme variée de tôles minces (tôles noires, tôles galvanisées, tôles dynamo, tôles carrosserie) ainsi que le fer-blanc, utilisé par les conserveries de la côte.

La production, après le ralentissement dû à la guerre, a repris très vite sa progression, passant de 40.000 T. en 1948 à plus de 95.000 T. en 1951.

Pour maintenir ses fabrications au niveau de la concurrence et poursuivre son développement, la Société a entrepris de réaliser un programme de Modernisation comportant l'installation d'un Train à Chaud qui valorisera toute la production de ses usines et l'adjonction d'un Train à Froid laminant en bobines, qui permettra de fournir du fer-blanc de haute qualité.

Le bénéfice net de l'exercice 1950 qui s'est élevé à 65 millions après 30 millions d'amortissements et affectation de 100 millions aux réserves, a permis la distribution d'un bénéfice brut de 950 fr. (net 369 fr.) par actions.

Les résultats de l'exercice 1951, dont les comptes seront arrêtés prochainement, permettent d'escompter le maintien de ce dividende pour un capital porté au cours de l'exercice de 500 à 1.300 millions en conséquence de l'apport fait par la Société générale des Cirages Français de ses biens industriels à Hennebont.

★

NORMANDE DE PRODUITS CHIMIQUES. — A partir du 18 février la Société procédera à un regroupement d'actions : 5 actions de 500 fr. pour une action de 2.500 fr.

★

RAFFINERIES FRANÇAISES DES PETROLES DE L'ATLANTIQUE. — Cette société a atteint son plus haut cours depuis 1951, à 9.000 fr.

Durant l'année 1951, 930.817 tonnes de pétrole brut ont été traitées à Donges, contre 700.000 tonnes en 1950, grâce à la nouvelle installation des topping-reforming d'une capacité de 2.400 mètres cubes par jour. Actuellement, on traite une moyenne mensuelle de 100.000 tonnes, si bien que l'on peut prévoir un minimum de 1.200.000 tonnes pour l'année 1952.

Le contingent de raffinage autorisé a été sensiblement augmenté au cours de l'année ; il faut signaler d'ailleurs que la Mutual Security Agency (M.S.A.) vient d'accorder, en faveur des Raffineries françaises de Pétrole de l'Atlantique, l'autorisation de dépenser 138.000 dollars pour l'installation d'une unité de cracking à Donges.

La Société a, de plus, conclu avec différents raffineurs français ou étrangers des accords de traitement qui lui permettront d'utiliser au maximum ses capacités de production.

★

RAFFINERIES ET SUCRERIES SAY. — Arrêté au 30 septembre 1951, l'exercice se solde par un bénéfice net de 548.160.491 francs, après affectation de 228.716.867 francs aux amortissements et de 600 millions au paiement de l'impôt sur les sociétés.

Le Conseil a l'intention de proposer un dividende brut de 800 fr. contre 615 fr. par action regroupée.

Le chiffre d'affaires pour l'ensemble des activités de la Société est passé de 37 milliards à 32 milliards environ, si bien que le bénéfice net, toute charge déduite, ne représente que 1,70 % du chiffre d'affaires.

Le rapport lu à l'Assemblée précise que la campagne 1950-1951, la plus forte jusqu'ici, a permis de traiter 997.000 tonnes de betteraves ; la production s'est élevée à 1.318.000 sacs de sucre et 26.000 hectolitres d'alcool.

Il faut remarquer que la hausse du prix du sucre à Cuba a permis aux sucres français de se substituer sur de nombreux marchés aux sucres étrangers, ce qui a rapidement résorbé l'excédent de la production de l'Union française.

LA CERAMIQUE ARMEE CELLULAIRE ISOTHERMIQUE
P. M. P.
SOUS TOITURES
pour tuiles : accrochage direct
pour terrasses : avec coussinsschape
PLAFONDS SUSPENDUS
sous béton, fer ou bois
COFFRAGES ISOLANTS
simples ou doubles pour
Planchers et Terrasses
VOUTES SUSPENDUES

De 1920 à ce jour, 10.000.000 de m² :

Laminoirs : Denain et Montataire, 145.000 m²
Usines d'automobiles : Ford, Simca, Citroën, Peugeot, etc... 150.000 m²
Blanchisseries : 100.000 m²
Centrales : Couvinoise, Herserange, Seyssel, Générlat, etc... 35.000 m²
S.N.C.F., Tissages, Papeteries, Arsenaux, Hôpitaux, Groupes Scolaires, etc...

Nous étudions et exécutons toutes les applications de notre système.

Toutes garanties de résistance et d'isolation

PROCÉDÉS
MINANGOY-POYET
SIÈGE SOCIAL : 29, rue AUGUSTE-VACQUERIE, PARIS
AGENCES FRANCE & COLONIES • TÉLÉPHONE : PASSY 79-90

S.T.D.A. COUBERT (S.-&-M.) — Tél. 24

Tuyaux en béton centrifugé armés
Tuyaux mécaniques, compression axiale et radiale
S. T. D. A. - N. O. V. A.
Emboîtements à collets - Ondulations renforcées

★

Stock important - Nombreuses références
20 ans d'expérience - Embranchement particulier

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ETABLISSEMENTS LACROIX
40, Avenue Desgrées du Lou - NANTES

FOURNITURES POUR GÉODÉSIE ET TOPOGRAPHIE
Niveau de chantier - Mire - Jalons - etc.
SIGNALISATION DE CHANTIER
Panneaux - Barrières - Lanternes - etc.
OUTILLAGE DE TERRASSEMENT ET DU BATIMENT
Brouettes - Serre-joints - Tréteaux - etc.
Seaux - Bennes - Pelles - Fourches - etc.

TRAILIGAZ 153, Boulevard Haussmann PARIS
Traitement Général des eaux potables, industrielles et de piscine

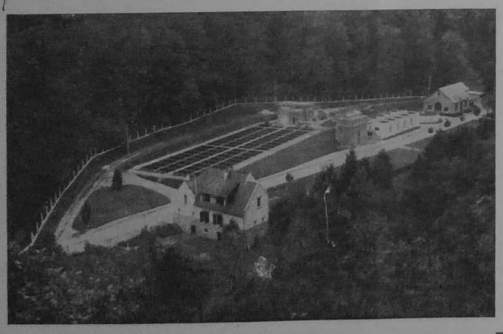

L'usine de Mézières-sur-Couesnon

Stérilisation
par
le Chlore gazeux
la chloramine
l'OZONE
(procédé Van der MADE)

Deferrisation
Neutralisation
Adoucissement

LA RENAISSANCE DE BREST[1]

LE RÉSEAU GAZ

Il est bon de rappeler qu'au cours de l'occupation allemande, l'exploitation gaz de la ville de Brest a subi les arrêts suivants :

— du 24-2-41 au 15-3-41, soit 20 jours : bombardement aérien ; salle d'émission détruite, cuve du gazomètre de 15.000 m³ déchirée.
— du 4-7-41 au 18-7-41, soit 15 jours : bombardement aérien ; collecteur des condensateurs rompu et divers autres dégâts importants.
— du 12-1-42 au 16-8-42, soit 216 jours : bombardement aérien ; gazomètre de 1.500 m³ de gaz à l'eau détruit, épuration monobloc détruite et divers autres dégâts importants.
— du 16-4-43 au 8-5-43, soit 23 jours : bombardement aérien ; gazomètre de 15.000 m³ endommagé.
— du 8-6-44 au 23-12-45, soit 565 jours : arrêt par manque de charbon, puis destruction au cours du siège de Brest, en août-sept. 1944.

Durant la période du 24-2-41 au 1-8-44, l'usine a reçu 36 bombes explosives et pendant le siège de Brest, en août-septembre 1944, 41 obus ; de plus, les Allemands ont, en septembre 1944, fait sauter l'installation d'épuration provisoire remplaçant celle détruite en janvier 1942. Si bien que le réseau de canalisations a dû être réparé en plus de 400 endroits différents.

REMISE EN MARCHE DU RESEAU

Après le siège, tout le personnel a procédé à la réparation des appareils de distillation, en vue d'une mise en route pour fin 1945, ainsi qu'à la remise en marche du réseau de canalisations, et à la réparation des branchements et installations intérieures desservant les immeubles ayant subsisté.

Lors de la remise en marche, la situation était la suivante : à l'usine à gaz, les appareils indispensables étaient réparés, et fonctionnaient, en particulier deux fours en feu sur huit ; quant au réseau, 53 km. de canalisations avaient été revisés et maintenus en service (sur les 98 km. existant avant destruction).

Le réseau a été partagé en treize sections qui ont été successivement purgées d'air et mises sous pression entre le 26-12-45 et le 7-2-46.

Simultanément, les installations d'abonnés ont été essayées et ouvertes. On comptait, en mars 1946, 8.892 installations en service, sur 24.000 avant le siège de Brest.

A cette date, les travaux de réparation de l'usine à gaz étaient très avancés, mais il restait à terminer la réparation du gazomètre de 15.000 m³ dont la mise en service était prévue pour trois mois après, et à construire un gazomètre de 3.000 m³.

Seul était en service, à l'état de neuf, un gazomètre de 6.400 m³. Et le réseau de distribution comptait 65 km. de canalisations pour 11.500 abonnés.

L'explosion de l'*Océan Liberty* a mis hors d'usage le gazomètre de 6.400 m³, disloqué les fours (et plus encore ceux en feu) et détérioré divers appareils de production.

De ce fait, les travaux de réparation de l'usine ont duré jusqu'au 15 octobre 1947, date à laquelle il était procédé à une nouvelle purge du réseau et à la mise en pression des canalisations. Durant cette période de deux mois et demi, il a été procédé au démontage, et au remplacement de tôles abîmées, au reformage d'autres tôles et au remontage complet du gazomètre de 6.400 m³.

L'EXPLOITATION DEPUIS LA LIBERATION

Au lendemain du siège de Brest, les services de l'exploitation ont entrepris l'étude d'une distribution nouvelle de gaz pour tenir compte du nouveau plan d'urbanisme. C'est ainsi que le réseau qui comprenait deux secteurs, l'un alimentant la rive gauche de la Penfeld, l'autre la rive droite en empruntant le Pont National, a été scindé en trois sections :

Partie haute de la rive gauche, limitée par l'avenue Clemenceau, la place de la Liberté et la rue Portzmoguer.

Partie basse de la rive gauche comprenant le port de Commerce et l'ex-*intra-muros*.

Rive droite.

(1) Voir le n° 7 (janvier 1952) de Bretagne Industrielle et Commerciale.

Usine à gaz de Brest reconstruite après l'explosion de l'**Océan-liberty**.

ATELIERS DE PAIMBŒUF
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.200.000 FRANCS
PAIMBŒUF -:- NANTES -:- COLOMBELLES près CAEN

Charpentes métalliques
Hangars Standard
Chaudronnerie
Fonderie - Mécanique

L'Outillage Armor
RINEAU Frères
S. A. R. L. 84.000.000 de Francs — R. C. 42 B
Rue Ledru-Rollin — NANTES
Tél. : 162.86 & 167.38
Forets — Alésoirs — Tarauds

LIMES
DURLACH
MARQUE LA PERDRIX
RENNES

MELISSON & Cie
PRODUITS MÉTALLURGIQUES
Tôles noires et décapées : minces / moyennes / fortes
Tôles dynamo • Tôles plombées
Fers blancs • Fers noirs
SPÉCIALITÉ DE TOLES CARROSSERIE POUR EMBOUTISSAGE
ATELIER DE CISAILLAGE
TOLES CYLINDRÉES ET PLANÉES
45, Avenue Victor-Hugo AUBERVILLIERS (Seine)
50, Avenue du Président Wilson — LA PLAINE SAINT-DENIS (Seine)
TÉLÉPHONE : PLANDRE 12-30

LORIENT - 20, rue Carnot - Tél. : 4.23
TELEGR. : SOYERCO - LORIENT
Matières premières pour l'Industrie
Ets SOYER & Cie
CHIFFONS - FERRAILLES
CORDAGES - VIEUX MÉTAUX
VIEUX PAPIERS - OS - PEAUX
CRINS SOIE - CAOUTCHOUC, etc.
ESSUYAGES LESSIVES POUR MACHINES
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 de fr.
SUCCURSALE A AURAY - Route de Lorient - Tél. : 2.38
TELEGR. : SOYER - AURAY
Récupération de toutes vieilles matières

Ci-contre. — Les gazomètres de 15.000 m³ et 3.000 m³. Vue actuelle d'ensemble.

Ci-dessous. — Le gazomètre de 15.000 m³ après l'explosion de **l'Océan-Liberty** les 28-7-47.

Alors que les deux premières sections sont alimentées en basse pression depuis l'usine à gaz, la troisième est desservie par un feeder moyenne pression ayant son origine à l'usine et rejoignant Recouvrance après un parcours de 3 km. qui emprunte notamment le nouveau pont de l'Harteloire et aboutit à un poste de détente, rue de la Source, à l'emplacement du gazomètre relais de 500 m³ existant avant le siège et complètement détruit.

Depuis 1947 et après agrément de l'étude de la distribution, celle-ci est entrée dans la phase de réalisation.

C'est ainsi que le réseau a été étendu dans divers quartiers tels que Le Guelmeur, Lanrédec, Stiffeloux, Petit-Paris, Prat-Lédan ; une première tranche de l'alimentation du secteur de Saint-Pierre-Quilbignon a été réalisée, une deuxième tranche devant suivre en 1952. Conjointement à ces travaux et suivant les directives du M.R.U., le nouveau réseau à l'intérieur du périmètre de reconstruction est en cours d'établissement. De plus, le feeder Brest-Recouvrance, prévu en 200 mm. de diamètre, a été établi.

Indépendamment du programme définitif, il a été nécessaire d'alimenter des lotissements-baraques importants tels que : Le Bouguen, la place de Bretagne, l'avenue Foch et les lotissements Poul-ar-Bachet, Levot, Sané, Bragen.

Le tableau ci-après montre l'accroissement de la longueur du réseau et du nombre d'abonnés, ainsi que des émissions journalières du gaz.

Dates	Longueur du réseau km.	Nombre d'abonnés	Émission moyenne journalière
Juin 1944 . . .	98	24.000	24.000 m³
Févr. 1946 . . .	53	3.892	9.000 »
Juill. 1947 . . .	85	11.500	14.000 »
1er Janv. 1952	123	17.600	19.000 »

En ce qui concerne l'usine à gaz, les importants dégâts consécutifs à l'explosion du 28-7-47 ont été réparés, la réfection du gazomètre de 15.000 m³ a été achevée et le gazomètre de 3.000 m³ de gaz à l'eau, terminé. L'usine peut maintenant faire face à l'accroissement des émissions.

Et le dévouement dont fait preuve le personnel du Gaz et de l'Électricité de France, sous la direction de M. Chaix, chef du Centre, doit rassurer les Brestois un moment mis à l'épreuve.

(A suivre)

La nouvelle épuration chimique de l'usine à gaz de Brest réalisée en 1946.

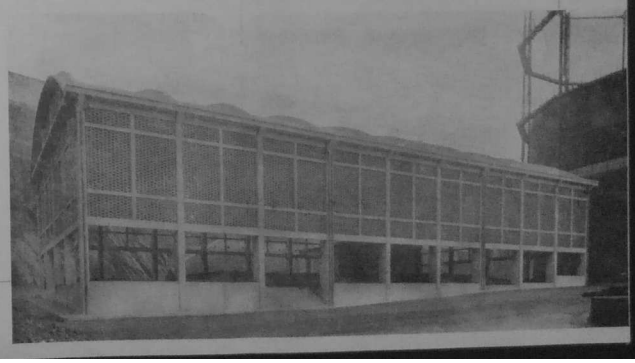

LES PETITES CHAUDIÈRES DE CONSERVERIES

L'ATTENTION des industriels a été attirée en maintes occasions sur le grave problème de la raréfaction des combustibles. La France ne possède pas des gisements d'une importance suffisante pour satisfaire à tous ses besoins, et sa situation actuelle l'oblige à chercher les appoints indispensables en faisant appel au marché extérieur.

Pour éviter cette massive exportation de devises, des économies de combustibles s'imposent à chacun comme un devoir de solidarité nationale. De plus, pour les consommateurs, le problème revêt une importance financière certaine : beaucoup trop d'entre eux vivent sur la vitesse acquise, en oubliant que leurs dépenses en charbon ou mazout grèvent plus lourdement chaque jour leur prix de revient. S'ils examinaient d'un œil critique leur chaufferie, ils constateraient qu'ils pourraient, au prix de dépenses rapidement amortissables, réaliser de substantielles économies et accroître leurs bénéfices annuels.

L'une des sources de gaspillage les plus importantes, c'est la qualité du générateur de vapeur lui-même. Si l'attention des meilleurs spécialistes s'est déjà portée sur les économies possibles dans les chaufferies importantes, le modeste générateur de 60 et 30 ou 5 m2, abandonné dans quelque coin obscur de l'usine, chauffé et entretenu par une main-d'œuvre souvent peu expérimentée et parfois même affectée simultanément à d'autres travaux, reste le parent pauvre et déshérité.

Pour améliorer ces chaufferies, on ne saurait systématiquement leur imposer les mêmes conceptions (économiseur, réchauffeur, foyers spéciaux, contrôle permanent, épuration, etc...) qu'à leurs grandes sœurs. Ce serait peu rentable, car dans bien des cas, l'économie visée s'effritérait en dépenses annexes et en frais d'entretien.

Aussi des centaines de conserveurs, blanchisseurs, teinturiers, laveurs, etc., etc..., se sont-ils tournés depuis plusieurs années vers un type de chaudière simple comme la Field, la Bouilleurs Croisés ou la Thomas-Laurens, mais possédant sur ces dernières, l'avantage d'un rendement élevé.

La chaudière M.V., par exemple, a l'aspect d'une Field ordinaire : elle est verticale, possède des tubes pendentifs amovibles, mais comporte, par ailleurs, les perfectionnements indispensables à tout générateur moderne. Sa chambre de combustion, haute et volumineuse, permet l'emploi d'une gamme étendue de combustibles. Son rendement est élevé car elle utilise en totalité le rayonnement de la flamme et son faisceau tubulaire placé perpendiculairement au sens des gaz, assure un dépouillement thermique poussé de ceux-ci, avant leur échappement à la cheminée. Un soufflleur de suie automatique rotatif permet de maintenir dans un état constant de propreté les surfaces d'échange.

Ajoutons à cela que toutes les surfaces léchées par les gaz le sont en contre-partie par l'eau ; on évite ainsi les accidents classiques de la plupart des chaudières verticales.

L'emploi d'une telle chaudière permet des économies de combustibles de 20 à 30 %, quoique son prix de revient reste comparable aux modèles courants.

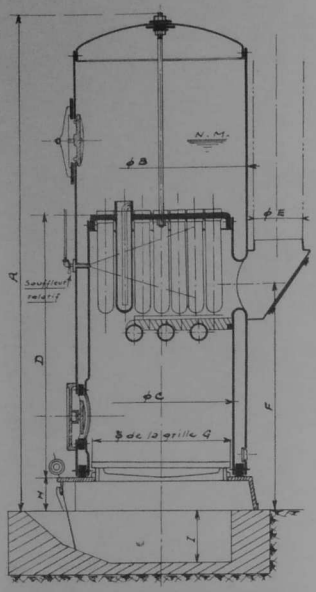

a. legendre
CHAUSSURES
MANUFACTURE SAINT-PIERRE MONTLIMART (M.-L.)
MAGASINS de DÉTAIL et de GROS 20 RUE CONTRESCARPE NANTES (L.I.)

SOCIÉTÉ D'IMPORTATION DU BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE
HAILAUST & GUTZEIT
Siège social : 1, quai de Tourville - NANTES
TÉL. : 123-33
Chantiers et Scieries à : NANTES - LORIENT St-NAZAIRE - PAINBŒUF et ROCHEFORT-sur-MER
TOUS LES BOIS INDIGÈNES ET D'IMPORTATION
PARQUETS, PANNEAUX CONTREPLAQUÉS ET ISOLANTS

LU SUCCÈS QUI DURE VEUT DIRE QUALITÉ LU
LEFÈVRE-UTILE

LA PRÉPARATION DES SOIES DE PORC EN BRETAGNE

par M. MAURY
Industriel, préparateur en soie

IL y a près d'un siècle que l'abondance du cheptel porcin de Bretagne attirait à Rennes des ateliers de préparation de soies de porcs.

La préparation a pour objet le nettoyage, la désinfection, le redressage des soies utilisées par les fabricants de pinceaux, de brosses à barbe, de balais et de brosses diverses. Ces opérations préliminaires sont suivies de manipulations plus complexes qui font apparaître le produit fini sous forme de petites bottes composées de soies de mêmes longueurs et de même nature. Les séries s'échelonnent ainsi de 5 mm. en 5 mm., partant de 50 ou 55 mm., jusqu'à 125 ou 130.

La matière première des préparateurs bretons est appelée « soie échaudée », allusion à la collecte de la soie sur le porc; qui, après abattage, est rincé à l'eau bouillante. La soie est alors détachée de l'épiderme au moyen d'un racloir.

Le ramassage, effectué au premier stade par le tueur, le charcutier ou le fermier, est assuré par les « chiffonniers », qui amassent des lots d'importance variable suivant la région productrice mais qui peuvent atteindre plusieurs tonnes alors que la toison de chaque animal se situe aux environs de 300 grammes. L'évolution mécanique a profondément modifié la structure des ateliers, sans cependant les faire sortir du cadre de la petite industrie, dont ils conservent le caractère individualiste et fragmentaire.

Le noyau de production, qui englobe également Saint-Brieuc, après avoir connu les fluctuations et vicissitudes habituelles à tous les métiers, comprend aujourd'hui quatre entreprises pouvant traiter globalement plus de 100 tonnes de soies.

La plus grosse partie de la production était avant guerre exportée sur les marchés anglais, américains, nordiques et autres, la brosserie française utilisant surtout des soies d'origine asiatique ou russe, qui, par leur nature même, répondent à des usages plus variés.

Pendant la guerre, la production fut inévitablement irrégulière et très restreinte. Cette production servit alors au marché intérieur dépourvu de soies d'importation.

La reprise des échanges internationaux amena le retour aux usages antérieurs, les soies d'importation étant progressivement réutilisées sur le marché français. D'autre part, des produits de remplacement prenaient en brosserie une extension nouvelle.

Malgré ces conditions, les services économiques ont estimé devoir maintenir des restrictions d'exportation qui ont rendu difficile la reprise des marchés extérieurs au moment opportun. Bien que d'une importance économique modeste, la préparation des soies concourt à la diversité déjà grande des activités bretonnes. Cette diversité est en elle-même une source d'équilibre et de richesse, et c'est pourquoi il faut souhaiter que pourra prospérer l'activité de cette petite industrie qui porte loin dans le monde le renom de la qualité bretonne.

NOTRE CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec un très vif intérêt l'article de M. E. Dion sur le problème du logement à Nantes (1). Je me permets toutefois de relever un passage (page 6, col. 2) où l'auteur envisage favorablement l'expropriation des terrains à bâtir. Je suis moi-même propriétaire à Nantes, mais comme ma maison ne se trouve pas dans le cas dont parle M. Dion, je puis tout de suite dire que ce n'est pas à titre de propriétaire que je parle.

Il me semble que cette mesure peut présenter des avantages immédiats, financiers en particulier, mais risque d'engager gravement l'avenir :

1° Parce que ces parcs et ces jardins, même privés, présentent un intérêt considérable du point de vue hygiénique, en permettant à la ville de respirer, en constituant une zone verte que nul jardin public ne pourra remplacer. Les difficultés de la vie imposant trop souvent aux propriétaires de lotir, ces jardins ont une tendance naturelle à disparaître d'eux-mêmes, et je ne crois pas qu'il soit opportun d'aider à cette disparition. Si l'on envisageait leur expropriation, ce ne pourrait être au contraire que pour les maintenir en les transformant en jardins publics — avec toutes les difficultés que cela comporte (groupement, destruction des immeubles déjà bâtis, etc...) ;

2° Cette expropriation est une atteinte à la propriété privée, et toute atteinte à celle-ci est dangereuse, même si elle n'est que tangentielle et n'atteint qu'un petit nombre, parce qu'elle fait hésiter à investir ses capitaux en immeubles. La crise du logement est en partie la conséquence des lois sur les loyers ; actuellement encore, la taxe sur les locaux insuffisamment habités peut faire hésiter un père de famille nombreuse à acheter une part dans un immeuble ou même à faire bâtir une maison indépendante, en lui faisant se demander si, une fois ses enfants élevés, il ne se trouvera pas exproprié d'une partie de son bien.

Je ne dis pas que mes arguments aient une valeur primordiale. Mais j'estime qu'ils doivent être sûrement examinés, et sans doute d'autres avec eux, avant d'encourager une décision qui risque d'être dangereuse pour l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc...

Dr C. LAURENT.

(1) Cet article est paru dans le no 6 (décembre 1951) de Bretagne Industrielle, Commerciale et Agricole.

FILATURE - TISSAGE - TEINTURERIE
ÉTABLISSEMENTS
RICHARD FRÈRES
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 120.000.000 DE FRANCS
Tous Tissus pour Vêtements de Travail
Bureaux et Usines : CHOLET - Tél. 0.03
Siège Social : PARIS, 44, rue de la Boëtie - 8e
Tél. : BALzac 03-26
VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES ET CONFECTIONNEURS

LA LIME MODERNE

LIMO RENNES

ÉCHANGE STANDARD

8, rue d'Inkermann
Tél. : 66-29 RENNES

Ets MOYSAN
AVENUE ANATOLE-FRANCE
LORIENT
Usine : rue Pierre-Huet
TÉLÉPHONE :
Magasins 3-91
Usine. . 8-16

AUTOMOBILES
SAURER
CAMIONS — CARS
TOUS TONNAGES
Réparations
Pièces de rechange
MOUNIER
1, Bd Voltaire, RENNES

INFORMATIONS

MOUVEMENT PREFECTORAL

Le Journal Officiel a publié les nominations de MM. Jacques Taunay, Maurice Planque, Marcel Blanc et Dubois respectivement comme sous-préfets à Nantes, Châteaubriant, Ancenis et Lamion, en remplacement de MM. Redier, Bourgin, Tisserand et Marosselli, appelés à d'autres fonctions.

Bretagne Industrielle, Commerciale et Agricole est heureuse de presenter aux nouveaux nommés tous ses vœux de bienvenue.

●

AU COMITE D'ETUDE ET DE LIAISON DES INTERETS BRETONS

La Commission parlementaire du Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons a tenu à Paris, à la fin du mois de janvier, une importante réunion, sous la présidence de M. Tanguy-Prigent, député du Finistère, ancien ministre.

Au nombre des questions évoquées figurent notamment : l'électrification rurale, l'industrie des conserves de légumes, le transport par la S.N.C.F. des légumes bretons, le contingentement des iodures, la rémunération des collaborateurs régionaux de la radiodiffusion.

Le problème des crustacés a fait l'objet d'une réunion particulière qui s'est tenue à Quimper, sous la présidence de M. Bodet, président de la Chambre de Commerce.

Enfin, une délégation a été reçue le 13 février par M. Robert Buron, ministre des Affaires Economiques, et lui a fait part des preoccupations des goemoniers de la côte bretonne et des exportateurs de fraises et de primeurs.

Le ministre promit, d'autre part, d'étudier les suggestions presentées pour faciliter l'écoulement des pommes de terre de consommation vers certains pays de l'Europe Centrale.

●

LA PRESSE PARISIENNE ET LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA BRETAGNE

Nous sommes heureux de constater que les efforts entrepris pour faire mieux connaître les possibilités économiques de la Bretagne ont trouvé un echo favorable dans la grande presse d'information.

C'est ainsi, par exemple, que *Paris-Presse* a récemment publié un article dont l'auteur, commentant l'installation à Rennes de l'usine Citroën, donne les precisions suivantes :

Autour de 1951, il naissait en Bretagne 232 enfants pour 10.000 habitants, contre 187 pour l'ensemble du territoire français. Aujourd'hui encore, l'écart entre les deux moyennes est de plus de 10 %.

Ces raisons ont placé la Bretagne au premier rang de ces secteurs offerts à la jeune industrie française. Déjà une modernisation ou un agrandissement de certaines usines de Nantes et Saint-Nazaire a été réalisé ; Brest prépare la création d'importantes industries en liaison avec la production agricole (congélation de la viande en vue de l'exportation, etc...) ; Lorient envisage le comblement d'une des anses de son port pour y établir un secteur industriel. Mais, jusqu'ici, c'est la ville de Rennes qui se trouve en tête de cette course à la production.

UNION FRANÇAISE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES
15, Rue de Milan, PARIS (9e) - Tél 66-55
PRODUITS RÉFRACTAIRES POUR TOUTES INDUSTRIES
LABORATOIRE CENTRAL
à la disposition de tous les industriels
ESSAIS
Sur : produits réfractaires, céramiques et leurs matières premières

LA FOIRE AUX VINS DE VALLET

La troisième Foire aux Vins se tiendra, cette année, les 15, 16 et 17 mars 1952 à Vallet (Loire-Inférieure).

Déjà, l'an dernier, on comptait 250 exposants de muscadet, avec, en annexe, tout ce qui se rapporte à l'industrie du vin. On peut prévoir que la troisième Foire dépassera sûrement les précédentes, grâce aux efforts considérables déployés par le Comité d'Organisation.

NANTES

LE TRAFIC DU PORT

Entre le 28 janvier et le 10 février 1952, le trafic du port de Nantes et annexes s'est élevé à 98.598 tonnes de marchandises, dont 83.809 tonnes aux importations et 14.789 tonnes aux exportations.

●

A L'AERODROME DE CHATEAU-BOUGON

Année	Passagers	Fret en tonnes
1949	1.851	95
1950	2.131	190
1951	3.507	196

●

VISITE A NANTES D'UNE DELEGATION MAROCAINE

Une importante délégation, groupant les principales personnalités commerciales et agricoles chérifiennes qui entretiennent des relations commerciales avec le port de Nantes, a été invitée par la municipalité et la Chambre de Commerce, à passer trois jours à Nantes pour étudier sur place les possibilités de développement du trafic.

La délégation s'est unanimement déclarée enchantée de sa visite et il est facile de prévoir l'accroissement des échanges qui en résultera, notamment en ce qui concerne les agrumes, et peut-être les œufs de Mazagran.

LORIENT

LE TRAFIC DU PORT DE PECHE

Le tonnage de poisson débarqué en 1951 a atteint 32.562 tonnes (contre 32.069 tonnes en 1950), malgré l'arrêt des bateaux provoqué par la grève des marins et le dépôt des rôles.

●

LE SALON D'EQUIPEMENT MENAGER A VANNES

Le IIe Salon d'Equipement Ménager, organisé par l'Association familiale vannetaise, se tiendra à Vannes du 28 mars au 1er avril 1952.

QUIMPER

LA SECTION CONSERVES ALIMENTAIRES A LA BOURSE DE COMMERCE

La Bourse de Commerce de Quimper « Section Conserves Alimentaires » a tenu sa deuxième réunion le samedi 5 janvier 1952.

Pour les conserves de poisson, seules quelques offres de thon ont été présentées à des cours supérieurs à ceux du début de campagne, mais légèrement inférieurs aux cours pratiqués à l'heure actuelle.

Toutefois, pour les filets de maquereaux, il est apparu que certains formats peu usuels dans la conserve et mis sur le marché depuis deux ans se vendent avec plus de difficultés.

Des lots d'emballages vides furent mis en vente à des prix intéressants. Peu de transactions ont été enregistrées car les périodes de fabrication sont encore éloignées et celle du sprat marque actuellement le pas.

Après la séance officielle, il a été procédé à un échange de vues général sur les grandes possibilités à venir de la Section.

SAINT-BRIEUC

ASSEMBLEE GENERALE DES COOPERATIVES AGRICOLES DU FINISTERE ET DES COTES-DU-NORD

Près de 3.000 cultivateurs ont assisté à l'Assemblée Générale des Coopératives Agricoles du ministère et des Côtes-du-Nord, qui s'est tenue à Saint-Brieuc en présence de M. Camille Laurens, ministre de l'Agriculture, de M. René Pleven, président du Conseil Général, et de nombreuses personnalités.

SAINT-NAZAIRE

INSTALLATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

M. le Sous-Préfet de Saint-Nazaire a procédé, le 16 janvier, à l'installation des membres élus de la Chambre de Commerce.

L'élection du bureau a donné les résultats suivants : Président : M. Eugène Breerette ; premier vice-président : M. Vincent ; deuxième vice-président : M. Bastian ; trésorier : M. Touguet ; secrétaire : M. Vince.

Bretagne Industrielle, Commerciale et Agricole prie les nouveaux élus de trouver l'assurance de ses plus sincères félicitations.

PETITES ANNONCES

S. E. P. T. — 106, Boulevard Malesherbes, 106 — PARIS (17e)

Prix de la ligne (37 signes ou espaces) : demande de situations : 75 fr. ; autres rubriques (minimum 3 lignes) : 125 fr.
La mention « Ecrire au journal qui transmettra » compte pour une ligne, et l'annonce est majorée de 100 francs par insertion pour frais de transmission.
TOUTE ANNONCE, POUR ETRE INSEREE, EST PAYABLE D'AVANCE, en nos bureaux, ou doit être accompagnée de son montant (mandat-poste, mandat-carte, chèque bancaire ou virement au Compte Chèque Postal : S.E.P.T. 4158-59 Paris, en indiquant au dos du talon l'objet précis du virement).

SITUATIONS-OFFRES

Fabricant de conserves de légumes Nord de la France rech. DIRECTEUR CHEF DE FABRICATION ou CONTREMAITRE. Sér. réf. exig. Assoc. possible si connaissances générales et capitaux. Ecr. HAVAS **Rennes** 694 qui tr.

Recherchons INGENIEUR ou TECHNICIEN RADIOLOGIE pr prospection et éventuell. **direction** bureau régional. Ecr. av. curric. vit. Sts DUTERTRE, 66, av. du Dr-Durand, ARCUEIL (Seine).

Cherche Monteurs-Electriciens H.T. Références. Installations industrielles. Postes transformation. Possibilités passer chef d'équipe. Déplacements. S'adresser S.G.E., 11, rue de la Fonderie, **Rennes**.

SITUATIONS-DEMANDES

DACTYLO spécial. métré. exécute rapid. tous travaux de copie à domicile. Ecr. Journ. n° 149 qui transmettra.

REPRESENTATIONS

Groupe Important cherche pour filiales Mégisseries et Fabrique fils, lacets, REPRESENTANT très introduit fabrique chaussures Secteurs : Finistère à Loiret, Calvados à Loire-Inférieure. Ecrire Quorbu, Agence HAVAS, BORDEAUX.

Imp. Firme de Machines Agricoles et de Véhicules recherche sur l'Ouest de la France et le Centre-Ouest **un ou plusieurs agents généraux** à la COMMISSION disposant voiture et si possible téléph. Pr tous renseignements, écrire HAVAS **Rennes** n° 698 qui transmettra.

Imp. fabr. outillage et mach. à bois rech. REPRESENTANT à la commission de préf. jeunes et ayant notions travail bois, dans la **Manche, Morbihan, Mayenne, Sarthe.** Ecr. av. curr. vit. à M. FEUERIE, 3, pl. Chartreux, LYON qui transmettra.

MATERIEL

Suis acheteur fûts 2.000 l. légers même fuyards. LA BROCANTE CAENNAISE, 62 bis, rue de Falaise, Caen.

A VENDRE MATERIEL MECANIQUE : Tours entrep. 2 m. 70, r. 75 c., mach. perc. 4 vit., 6 méc., forges, soudures élect. autog., meules, etc... Ecrire au journal n° 150, qui transmettra.

Vds : PRESSE hydraulique ambulante Tenvez, 55 t. Félix LEFORT, Grangues, par Dives-sur-Mer (Calvados).

COMMERCE-INDUSTRIE

Cède petit CABINET D'AFFAIRES seul dans ville Bretagne, log. eft. meuble. HAVAS **Rennes** n° 308.

A céder : FONDS DE COMMERCE, fabrication d'articles de ménage en bois, cintres, porte-manteaux, chaises, prix infér. Ecr. HAVAS **Nantes** n° 50.591.

A vendre BREST, **local** INDUSTRIEL, 600 m2 couverts avec **terrain clos** de murs 4.200 m2. Conviendrait à tout commerce gros ou industrie. S'adresser à l'INDICATEUR COMMERCIAL, 4, rue Duquène, BREST.

USINES ET TERRAINS

A VENDRE, dans grande ville de l'Ouest, importante affaire d'ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION, avec CARRIERE. Excellent matériel. S'adresser à : **L'INDICATEUR COMMERCIAL** 4, rue Duquesne, Brest (Finistère).

PROPOSITIONS COMMERCIALES

Ferais RENTE VIAGERE à personne disposant capitaux pour extension affaire, très forte garantie. Ecrire Agence HAVAS **Nantes** n° 3270.

1er Trimestre 1952
Dépôt légal producteur
IMPRIMERIE SPECIALE DE LA BRETAGNE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - PARIS
Les Directeurs gérants : M. F. LETESSIER et CHAPELON

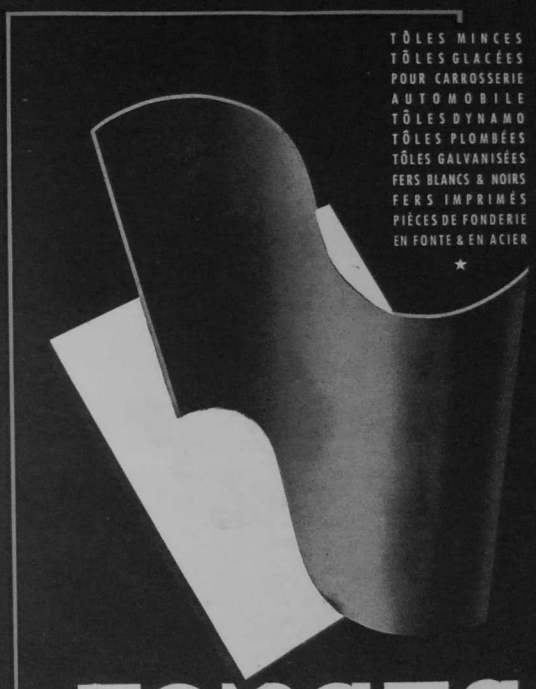

FORGES d'HENNEBONT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.300.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 43, RUE DE LIÈGE - PARIS 8e EUR. 36-38
USINES A HENNEBONT (MORBIHAN) LE T

CHAFFOTEAUX ET MAURY

CHAFFOTEAUX ET MAURY

SAINT-BRIEUC

La plus grande production mondiale de chauffe-eau instantanés

ÉTABLISSEMENTS CHAFFOTEAUX & MAURY

Le Légué

Tél. : 159

Côtes du Nord